

Séance de la soirée du 24 janvier 2005

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS:            Mme LOUISE ROY, présidente  
   M. LOUIS DERIGER , commissaire  
   Mme JUDY GOLD, commissaire

**PROPOSITION DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT  
POUR LA VILLE DE MONTRÉAL**

**PREMIÈRE PARTIE**

**VOLUME 2**

Séance tenue le 24 janvier 2005, 19 h  
Centre Leonardo da Vinci  
8350, Lacordaire  
Montréal

**TABLE DES MATIÈRES**

|  |    |
|--|----|
| SÉANCE DU 24 JANVIER 2005 .....  | 1  |
| MOT DE LA PRÉSIDENTE .....   | 1  |
| LA PRÉSIDENTE: .....   | 1  |
| <br>   |    |
| PRÉSENTATION PAR LA VILLE DE MONTRÉAL .....                                  | 5  |
| <br>   |    |
| REPRISE DE LA SÉANCE .....   | 16 |
| <br>   |    |
| COMMENTAIRES DE REPRÉSENTANTS D'ARRONDISSEMENT :                             |    |
| <br>   |    |
| ARRONDISSEMENT VILLERAY – SAINT-MICHEL – PARC-EXTENSION :                    |    |
| ISABEL ASSUNCAO.....   | 19 |
| <br>   |    |
| ARRONDISSEMENT ANJOU :   |    |
| YVAN FILION .....  | 20 |
| <br>   |    |
| ARRONDISSEMENT SAINT-LÉONARD :   |    |
| CLAUDE BRUNELLE, HUGUETTE BOULIANNE, REINE HARVEY,<br>MYLÈNE ROBILLARD ..... | 41 |

## MOT DE LA PRÉSIDENTE

### LA PRÉSIDENTE:

5            Alors, bonsoir, mesdames, messieurs. Bienvenue à cette séance de consultation organisée par l'Office de consultation publique de Montréal.

10            Good evening, ladies and gentlemen, welcome to tonight's public consultation meeting of the Office de consultation publique de Montréal.

15            Comme vous le savez sûrement, cette séance de consultation porte sur le projet de Politique de développement culturel de la Ville de Montréal, un projet de politique qui est vu par les élus comme un projet très important, puisqu'ils reconnaissent la culture comme un élément central du développement de Montréal.

20            Mon nom est Louise Roy. Je suis commissaire à temps partiel à l'Office de consultation publique et le président de l'office m'a confié le mandat de la présidence de cette commission. Je suis accompagnée par mes deux collègues qui agiront comme commissaires: à ma gauche madame Judy Gold et à ma droite monsieur Louis Deriger.

25            Je vais maintenant vous présenter les personnes qui nous assistent dans notre démarche de consultation et je vous présenterai un peu plus tard les officiers municipaux qui vont présenter le projet de Politique de développement culturel au nom de la Ville de Montréal.

30            Alors, à la table à ma droite, messieurs Jean Lafontaine et Henri Goulet, qui vont agir pour la commission comme analystes.

35            À la table d'accueil de l'autre côté, vous allez pouvoir vous adresser à eux tout à l'heure si vous voulez intervenir, il y a monsieur Luc Doray et monsieur Faustin Nsabimana.

40            Madame Lise Maisonneuve va agir comme notre sténographe et monsieur Richard Bergeron va s'occuper de la sonorisation.

45            Deux mots pour vous dire comment nous allons fonctionner ce soir. Vous signaler donc que toutes les séances sont enregistrées et que les transcriptions écrites de tout ce qui est dit seront disponibles sur le site Internet de l'Office et dans les centres de consultation environ une semaine ou, souvent, quelques jours après la fin de chaque séance.

50            Notre consultation publique sur le projet de Politique de développement culturel se déroulera en trois temps. La séance de ce soir est la deuxième d'une série de quatre séances. Nous avons siégé récemment dans Saint-Henri et ce soir, nous siégeons ici à Saint-Léonard. Les 25 et 26 janvier, nous siégerons aussi dans certains quartiers de Montréal. Le calendrier est disponible à la table d'accueil si vous voulez le consulter.

45 Une fois que cette première étape sera complétée, la commission tiendra trois ateliers thématiques sur les conditions favorisant la nécessaire coopération entre les acteurs pour permettre la réalisation des objectifs de la politique.

50 Ces ateliers thématiques sont une innovation. C'est la première fois que l'office tient ce genre d'ateliers. Nous avons cru important de le faire parce que la Politique culturelle touche de nombreux secteurs, elle touche aussi plusieurs intervenants. Et chacun des ateliers portera sur l'un des axes de la politique. Et le cinquième axe, qui est la coopération des acteurs, va devenir le thème central commun à tous les ateliers. Alors, je vous invite à venir. Encore une fois, le calendrier et les indications sur les lieux où se tiendront les ateliers sont disponibles à la table  
55 d'accueil.

La troisième partie de l'audience, quant à elle, sera consacrée à l'audition des mémoires. Il y a déjà deux dates qui ont été retenues, si vous souhaitez présenter des mémoires, c'est-à-dire les 21 et 22 février. J'aurai l'occasion peut-être un peu plus tard dans le cours de la soirée de  
60 vous dire comment on peut faire pour présenter les mémoires à la commission. Et encore une fois, les informations aussi sont disponibles à la table d'accueil.

For those who would be more at ease in the English language, just feel free to ask questions in English and we will really happy to answer you in English as well.  
65

Donc, dans quelques instants, les représentants du service municipal vont nous présenter le projet de politique. Une fois que les officiers auront présenté le projet, nous prendrons une pause. Et ceux qui désirent poser des questions, vous pourrez vous inscrire à la table d'accueil. Par la suite, après le vingt minutes de pause, on reprendra la séance de  
70 consultation et j'appellerai ceux qui souhaitent poser des questions dans l'ordre d'inscription, en fait, à la table.

Je vais autoriser deux questions par présence à la table. Donc, comme la séance de ce soir a vraiment pour objectif de permettre d'aller chercher de l'information sur la politique et que par  
75 la suite, à l'occasion des ateliers thématiques, on aura l'occasion de fouiller plus les axes et qu'en troisième partie vous aurez l'occasion de donner votre opinion, ce soir, je vous demanderais de réduire les préambules aux informations nécessaires pour qu'on comprenne bien la question et de vous en tenir donc aux questions sur la politique.

80 Vous êtes autorisés à poser deux questions par présence à la table. Mais si vous avez plus que deux questions, il faut vous sentir tout à fait à l'aise de retourner vous inscrire à la table d'accueil et je vous rappellerai au fur et à mesure que ma liste s'allongera.

Le registre est ouvert jusqu'à la fin de la séance, et il est déjà d'ailleurs ouvert, mais je  
85 vous inviterais quand même à ne pas vous déplacer immédiatement pour aller vous inscrire. Vous pourrez le faire après que les officiers de la Ville auront présenté le projet de Politique de développement culturel.

90 Mon rôle est d'assurer que vous obteniez une réponse à chacune de vos questions. Si les officiers municipaux ne peuvent pas répondre à votre question ce soir, on verra avec eux quand est-ce qu'ils peuvent le faire dans les plus brefs délais, et les réponses qui vous seront fournies seront mises au site Internet de l'office et donc deviennent publiques, font partie du dossier public et vous pourrez les consulter sur le site.

95 Évidemment, je fais ce genre de commentaire en ayant l'impression que ce n'est peut-être pas nécessaire de le faire, mais peut-être qu'aussi, ça fait partie des consignes qu'il vaut la peine de se donner, il est dans la tradition de l'Office d'essayer de maintenir un climat serein à l'occasion des consultations publiques. Alors, donc, on va s'inviter à le faire dans nos manières d'intervenir les uns avec les autres.

100 Vous m'adressez vos questions à moi. Ça fait partie de la procédure normale aussi. Donc, il n'y a pas d'échange direct entre les gens qui viennent poser des questions et les gens de la Ville. Donc, les questions sont adressées à moi et les réponses aussi, tout ça pour maintenir le climat serein dont je vous parlais.

105 Alors, voilà, je pense que je vous ai tout dit en ce qui concerne les consignes. Et j'inviterais monsieur Choquet à nous présenter les membres de son équipe.

**M. JEAN-ROBERT CHOQUET :**

110 Bonsoir, madame la présidente. Alors, tout d'abord à la table à ma gauche, ma collègue, Louise Guillemette Labory, directrice associée à la Bibliothèque de Montréal, au réseau de bibliothèques, et à sa gauche, Paul Langlois, chef de division à l'Action culturelle et au partenariat au Service du développement culturel.

115 Je voudrais également souligner la présence du service de Marie-Christine Larocque, commissaire aux programmes et aux politiques, et de madame Renée Chevalier, agente de développement culturel dans l'équipe du loisir et de la pratique culturelle. Je souligne également la présence de ma collègue Line Raymond, de même que de représentants de plusieurs arrondissements, tout d'abord l'arrondissement qui nous reçoit ce soir, l'arrondissement Saint-Léonard.

120  
125 N'étant pas habitué à des réunions qui commencent à l'heure, madame la présidente, je n'ai pas eu le temps de rencontrer les collègues de Claude, mais je m'apprêtais à le faire. Alors, Claude Brunelle est le directeur notamment des activités culturelles et de bien d'autres choses dans l'arrondissement de Saint-Léonard. Peut-être qu'on pourrait demander à monsieur Brunelle de nous présenter ses collègues.

**LA PRÉSIDENTE :**

130 Oui.

**M. CLAUDE BRUNELLE :**

Bien sûr. Alors, du Service des affaires publiques et du développement communautaire, nous avons nos chefs de division bibliothèque, madame Huguette Desmarais, madame Reine Harvey.

**LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir!

**M. CLAUDE BRUNELLE :**

Chef de division culture et développement social, madame Huguette Boulianne.

**LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir!

**M. CLAUDE BRUNELLE :**

La chargée de programmation en développement culturel, qui est madame Mylène Robillard.

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

**M. JEAN-ROBERT CHOQUET :**

Je souligne également la présence de madame Isabel Assunção de l'arrondissement Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension; de monsieur Richard Paulhus de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve; monsieur Yvan Filion de l'arrondissement Anjou. Alors, ces personnes à la fois participent à l'événement ce soir, mais seraient en mesure de répondre à des questions plus précises si leur arrondissement fait l'objet d'une question.

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord, merci.

**M. JEAN-ROBERT CHOQUET :**

J'espère que je n'ai oublié personne. Je ne pense pas. Il y a Danielle Pineault de Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est/Rivière-des-Prairies.

175 **LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir.

180 **M. JEAN-ROBERT CHOQUET :**

Voilà. Alors, on a fait le tour.

**LA PRÉSIDENTE :**

185 On vous écoute, monsieur Choquet.

**M. JEAN-ROBERT CHOQUET :**

Alors, j'y vais avec la présentation?

190

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

195 **M. JEAN-ROBERT CHOQUET :**

200 Tout d'abord, un bref retour en arrière. En 2002, le fait de se donner une Politique culturelle pour la nouvelle Ville de Montréal a été une priorité du Sommet de Montréal, ce qui fait que dans les mois qui ont suivi, toujours en 2002, la Ville a demandé à un groupe de travail présidé par monsieur Raymond Bachand de préparer un premier projet d'Énoncé de politique culturelle. Ce projet a été déposé en juin 2003.

205 Par la suite, l'an dernier, nous avons présenté, en novembre dernier, un projet de Politique de développement culturel. Et cette année, après le processus de consultation publique, la Ville adoptera par son conseil municipal un projet définitif de Politique de développement culturel.

210 En deux phrases, *Montréal, métropole culturelle*, ce qu'on en dit, c'est que la culture est déjà au coeur de l'identité, de l'histoire et de la cohésion sociale de Montréal. Ce que cette politique veut ajouter, c'est que Montréal affirme aussi que la culture est un moteur essentiel de son développement, de son dynamisme économique et de sa prospérité future.

215 On a décidé d'intituler cette proposition de politique *Montréal, métropole culturelle* en acceptant de vivre avec les paradoxes de cette affirmation. Du côté positif, *Montréal, métropole culturelle*, ce n'est pas un projet, c'est déjà une réalité, notamment à cause de la diversité et de l'ouverture de la population montréalaise, à cause du rayonnement de nos créateurs, de nos artistes et de nos entrepreneurs culturels, à cause du fait que Montréal est une ville...

220 Et ce n'est pas si fréquent que ça qu'on puisse se prétendre un centre majeur à la fois en formation, en création, en production, en diffusion et en conservation. Souvent, une ville met un accent particulier soit sur la production, soit sur la conservation, c'est-à-dire la quantité de ses musées, soit sur la formation, c'est-à-dire la qualité de ses écoles de formation artistique.

225 Dans le cas de Montréal, c'est un centre majeur dans chacun des cinq grands maillons de la chaîne de production artistique et culturelle et, évidemment, aussi, à cause de son offre culturelle diversifiée.

230 Ceci dit, certains pourraient dire: «Montréal est peut-être une métropole culturelle, mais elle a un certain nombre de choses à corriger.» C'est une réalité qu'on reconnaît nous-mêmes et c'est pour ça qu'on dit que c'est aussi un projet. C'est à la fois une réalité, mais c'est aussi un projet. Donc, les faiblesses sur lesquelles on doit travailler, c'est d'abord l'exclusion qui est causée par la faible scolarisation de nombreux citoyens et également par l'intégration insuffisante, pas de tous, mais d'un certain nombre de membres des communautés ethnoculturelles.

235 Il faut noter également l'absence de vision intégrée du développement. Et quand on parle de ça, en clair, ça veut dire que le gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec, la CMM, la Ville de Montréal et un certain nombre d'organismes, chacun a une vision de ce qu'il faudrait faire, mais ça ne veut pas nécessairement dire que tout le monde, non seulement se parle tous les jours, mais surtout se donne une vision qui est convergente, qui est commune et qui est écrite, dont les citoyens peuvent vérifier la réalité et la pertinence.

240 Et malgré les efforts qui sont faits, il faut reconnaître qu'il existe toujours un sous-financement important des arts et de la culture ou, disons, un financement inégal des arts et de la culture. Il y a des secteurs qui sont bien financés; il y en a d'autres qui le sont moins. Mais au global, il y a une réalité de sous-financement.

245 La politique qui vous est présentée est construite autour de cinq axes. Le premier de ces axes, c'est l'accessibilité à la culture pour tous les citoyens. L'accessibilité, c'est la règle de base, c'est le coeur de la mission culturelle municipale. Il y a des choses qu'on peut choisir de faire moins que d'autres, mais on ne peut pas ne pas se consacrer d'abord à l'accessibilité à la culture pour tous les citoyens, puisque c'est dans la loi et c'est dans la mission même d'une ville, peu importe sa taille, petite, moyenne ou grande.

255 Le deuxième axe, c'est ce qu'on a appelé la qualité culturelle du cadre de vie. On va y revenir tantôt. Mais ce qu'on entend par là simplement, c'est qu'au-delà de l'accessibilité, il y a une autre forme d'accessibilité qui est que dans l'environnement physique, et une des responsabilités majeures d'une Ville c'est la gestion de son territoire, on peut trouver toutes sortes de façon d'en améliorer la qualité en général, mais aussi et particulièrement dans le cas qui nous occupe la qualité culturelle. On y reviendra tantôt.

260 Le troisième axe, évidemment, c'est le soutien comme tel aux arts et à la culture, et donc à ceux qui font la culture.



265 Le quatrième axe, c'est le rayonnement de Montréal. Mais quand on parle de rayonnement, on ne parle pas seulement le rayonnement international. On parle de rayonnement y compris à l'intérieur du Québec et du Canada.

270 Et le cinquième axe, qui est un peu transversal, c'est la coopération des acteurs, c'est-à-dire le fait que l'ensemble des intervenants qui va s'intéresser à cette politique-là va s'approprier cette politique et va la considérer sienne, que ça ne demeurera pas l'affaire de certains fonctionnaires de la Ville, que ça va s'élargir à l'ensemble de la société civile.

275 Si on commence par le premier axe, l'accessibilité à la culture pour tous les citoyens, ça commence d'abord, cette accessibilité-là, par le réseau des bibliothèques de la ville. Qu'est-ce que c'est ce réseau-là? Dans la ville actuelle, celle qui va jusqu'au 31 décembre 2005, il y a 56 établissements, 56 bibliothèques. Ces bibliothèques ont, en tout et partout, 700 000 abonnés, ce qui est quand même 40 % de la population, hommes, femmes et enfants, qui consentent annuellement 12 millions de prêts et qui offrent à leurs abonnés de multiples services, incluant l'accès gratuit à la cyberculture.

280 En matière de bibliothèque, dans l'ensemble des travaux qui ont mené à la rédaction de cette politique, on constate, et n'importe qui qui travaille dans le réseau de bibliothèques de la ville le sait, on constate qu'il y a un rattrapage important à faire.

285 L'actuelle Ville de Montréal compte dans son réseau de bibliothèques certaines des bibliothèques les mieux fournies, les mieux pourvues au Canada, et un certain nombre d'autres, évidemment la majorité d'entre elles, qui ont en contrepartie des problèmes importants qui nécessitent un plan de rattrapage et de mise à niveau. Et c'est pour ça qu'on en fait le premier engagement de cette politique.

290 Donc, la Ville s'engage à mettre de l'avant un plan de rattrapage et de mise à niveau de ses bibliothèques en vue d'atteindre rapidement la moyenne des dix plus grandes villes canadiennes. On ne vise pas dans cette politique à atteindre la meilleure des villes canadiennes, on vise à atteindre au moins la moyenne des grandes villes canadiennes. Et juste pour ça, c'est plusieurs années de travail important et d'investissement.

295 L'année 2005, année où Montréal a été désignée capitale mondiale du livre par l'UNESCO et année de l'inauguration de la nouvelle Bibliothèque nationale du Québec, constituera l'an 1 de ce plan de mise à niveau du réseau des bibliothèques publiques de Montréal.

300 Et les personnes qui sont dans le réseau savent que ce plan de mise à niveau commence déjà ces semaines-ci, ces mois-ci par les travaux sur l'harmonisation des systèmes informatiques, qui font partie de l'ensemble des investissements qui vont devoir être consentis.

Faciliter l'accès à la culture au-delà des bibliothèques, ça passe aussi par d'autres moyens, évidemment. Des projets culturels arrondissement-écoles. Ces projets-là, il s'en fait déjà beaucoup dans plusieurs arrondissements. Ce qu'on vise à faire de plus, c'est de s'assurer par une collaboration entre la Ville et les commissions scolaires sur le territoire que ces projets-là puissent être encadrés, pas au sens surveillés, mais encadrés plutôt au sens encouragés à se multiplier et idéalement à trouver un petit peu de sous pour permettre justement de les augmenter.

C'est aussi favoriser la mise en place d'un volet culturel dans le Programme de revitalisation urbaine intégrée. Ce programme-là est déjà en place avec l'aide du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, et il va y avoir des nouveaux lieux sur le territoire où ce programme va être implanté, et on vise à favoriser l'intégration de la culture dans l'ensemble de ce programme-là. On pourrait revenir tantôt si vous le souhaitez.

Ça veut dire aussi la poursuite de l'action culturelle dans les lieux de diffusion à loisir culturel et en pratique artistique amateur. La Ville de Montréal a un important réseau de diffusion artistique, je dirais qui est un petit peu le résultat de l'addition du réseau des Maisons de la culture dans l'ancienne ville de Montréal et de l'ensemble des lieux de diffusion culturelle dans les anciennes municipalités de banlieue. Le travail conjugué de ces deux réseaux-là donne un résultat impressionnant et visible pour les citoyens.

L'action culturelle en loisir culturel dans chacun des arrondissements, également, est extrêmement importante. Évidemment, ce n'est pas très novateur de dire qu'on va poursuivre quelque chose, on aimerait pouvoir faire plus, mais il se fait déjà énormément de choses. Et on pense que dans cette politique-là, on doit confirmer que cette direction-là va être tout au moins maintenue dans l'ensemble de la ville et dans certains cas va être améliorée.

Ça veut dire également un partenariat avec les musées montréalais. Et ça veut dire, enfin, un appui au Réseau Patrimoine Montréal qui commence à se mettre en place. Et ce réseau-là, ce n'est pas un réseau public, c'est un réseau de toute une série d'organismes de toutes natures, notamment, par exemple, des sociétés d'histoire localement, toute une série de groupes, de comités qui s'intéressent à une forme ou une autre de patrimoine montréalais, pas seulement au patrimoine bâti, mais également un patrimoine plus immatériel, des traditions, du folklore. Il y a toute une série d'éléments là-dedans. Et ce réseau-là va progressivement se mettre en place pour favoriser une meilleure connaissance par les citoyens de tout ce qui se fait déjà en matière de soutien et de développement du patrimoine.

Le deuxième axe: la «qualité culturelle» du cadre de vie. L'objectif qu'on se fixe, c'est d'orchestrer le travail des arrondissements et des services corporatifs dans leurs interventions sur le territoire. Orchestrer ne veut pas dire faire à la place de. Ça veut dire simplement toujours s'assurer que la main gauche et la main droite savent ce qui se passe d'un endroit à l'autre.

Et ça touche cinq éléments principalement: la qualité de l'aménagement, la qualité de l'aménagement urbain donc. Il y avait ce matin des articles dans les journaux sur: est-ce qu'un viaduc peut être beau? C'est ce genre de question là auquel il va falloir non seulement répondre.

Chacun peut avoir son opinion là-dessus. Mais je ne peux pas vous dire, moi, si un viaduc peut être beau, mais il peut certainement être moins laid que maintenant, un peu moins déprimant. Et pour ça, ça veut dire qu'il faut qu'il y ait des gens qui s'en occupent, y pensent, réfléchissent.

350 Ce que les gens écrivaient ce matin, c'est que ça ne coûte pas plus cher que ça soit beau ou laid. Si c'est ça, si ça ne coûte pas plus cher, pourquoi ils ne pourraient pas être un petit peu moins laids? Déjà, ça serait l'fun. Et c'est vrai pour les viaducs, mais c'est vrai pour les bancs publics, c'est vrai pour toute une série d'éléments. C'est vrai pour la façon dont les citoyens peuvent développer leur rapport par rapport à l'ensemble de l'aménagement d'un territoire donné.

355 Ça touche également un plan d'intervention en arts publics. On en a déjà un qui remonte dans l'ex-ville, en 1989. Ce plan-là serait consolidé et approfondi.

360 Ça touche également l'intégration du design. Depuis un certain nombre d'années, Montréal s'est fait connaître en matière de design par une opération importante qui s'appelle Commerce design Montréal. Ce qu'on se dit, c'est que ce qu'on souhaite appliquer aux autres, on devrait peut-être se l'appliquer à nous-mêmes d'abord comme appareil municipal. Et je reviens à mon histoire de viaduc de tantôt, il y a des éléments qui se touchent là-dedans.

365 Ça concerne également la mise en valeur des pôles culturels. Si vous avez des questions là-dessus, ça me fera plaisir d'y répondre, parce que c'est un sujet sur lequel on peut difficilement résumer en deux phrases. Mais disons que ça fait plusieurs années que cette question-là est à l'étude et on se met en mode réalisation maintenant.

370 Un autre vieux dossier qui revient à la surface régulièrement et qu'on aimerait bien faire avancer, c'est celui d'une signalisation culturelle harmonisée et adéquate. Il va falloir définir ces mots-là de façon très précise et ensuite se mettre au travail. Mais c'est clair que déjà ça, c'est un petit chantier à ouvrir.

375 C'était la «qualité culturelle» du cadre de vie en deux minutes.

380 Le soutien aux arts et à la culture, notre troisième axe. Évidemment, le premier élément auquel on pense, c'est le Conseil des arts de Montréal, qui relève du conseil municipal et qui a un budget de 10 M\$. Il y a un certain nombre de choses qu'on veut faire à propos du conseil. Il y en a déjà une de faite. La première chose qui a été réalisée dans la Politique culturelle, c'est que dans le budget 2005, le budget a été augmenté à 10 M\$. Merci, monsieur Zampino.

385 Cela dit, pour les prochaines années, la Ville s'engage à poursuivre l'effort en tenant compte du cadre fiscal actuel de la Ville. C'est-à-dire que comme vous savez, il y a toute une série de négociations qui sont en cours avec les gouvernements, et tout dépendant du résultat de ces démarches-là, l'effort pourrait s'accroître ou se ralentir. Mais chose certaine, il y a une volonté de la Ville de continuer à s'occuper financièrement du Conseil des arts, à essayer d'améliorer sa situation année après année.

390 Le troisième élément, c'est de confirmer son autonomie juridique. Pourquoi autonomie  
juridique? Parce que traditionnellement, les conseils des arts ont besoin de ce que les Anglo-  
Saxons appellent le *arm's length*, c'est-à-dire une distance de bras qui permet que l'octroi de  
subventions artistiques ne se fasse sans intervention politique. Et cette autonomie juridique là  
395 n'était pas confirmée dans la nouvelle Ville, pour toute une série de raisons qui seraient trop  
longues à expliquer, mais la Ville prend l'engagement dans cette politique de confirmer cette  
autonomie.

Par ailleurs, autonomie ne veut pas dire isolement. Et c'est pour ça que parallèlement on  
veut instituer un mécanisme permanent de coopération entre les milieux culturels et les instances  
400 de la Ville.

Autrement dit, il n'est pas question d'influencer le conseil quand le conseil prend des  
décisions sur le fait de verser tant de dollars à tel organisme, mais il est question d'influencer le  
conseil quand il est question de faire une concertation plus large entre les instances de la Ville – et  
405 quand on dit: «instances de la Ville», on parle évidemment des arrondissements et du Service  
développement culturel – et également les milieux culturels eux-mêmes, non pas pris organisme  
par organisme, mais pris plus globalement, pour qu'il y ait une sorte, encore là, de vision plus  
partagée qui fasse que toujours la main gauche, la main droite savent ce qui se passe et qu'on  
s'en aille un peu tous dans la même direction en respectant l'autonomie de chacun.

410 Deuxième aspect important dans le soutien aux arts et à la culture, l'obtention de la  
contribution financière de la Communauté métropolitaine. La CMM actuellement contribue à  
l'équilibre budgétaire de ce qu'on appelle les institutions scientifiques. Il y en a cinq en tout, quatre  
à Montréal: Biodôme, Jardin botanique, Planétarium, Insectarium, plus le Cosmodôme à Laval.  
415 Ces cinq organismes-là reçoivent une contribution financière. C'est dans les mandats de la CMM  
d'examiner également sa participation à des organismes de nature plus précisément artistique,  
mais ça n'a pas été fait jusqu'à maintenant.

420 Donc, ce qu'on souhaite, c'est deux choses dans le cas de la CMM: une nouvelle  
approche de financement des grandes institutions culturelles métropolitaines. Nous, on prétend  
que les gens qui vont à l'Orchestre symphonique ou qui vont à l'Opéra de Montréal ou qui vont au  
Musée des Beaux-Arts, ce ne sont pas essentiellement ou exclusivement des personnes qui  
vivent dans les limites de l'île de Montréal. Il y en a certainement à Longueuil, à Laval et un peu  
partout. Et il serait logique, comme on le fait pour le Jardin botanique, que la CMM ait une  
425 contribution de ce point de vue là.

Et l'autre élément du même ordre, c'est également de convenir avec les principaux  
partenaires un plan de financement à long terme des grands festivals, donc impliquer la CMM,  
puisque le raisonnement qui s'applique à l'OSM s'applique encore plus au Festival de jazz, par  
430 exemple, ou à certains grands événements. Et actuellement, c'est seulement les citoyens de l'île  
de Montréal qui contribuent, en plus des gouvernements, au financement de ces événements.  
Donc, grandes institutions et grands festivals.

435 Troisième élément de soutien, bien, les équipements culturels eux-mêmes. Il y en a  
quelques types différents. On les énumère rapidement. D'abord, les choses qui sont déjà  
réglées, puisque ça s'est réglé dans le contrat de Ville, c'est le Forum des équipements culturels.  
Le Forum des équipements culturels s'occupe des équipements petits et moyens par rapport à  
des grands équipements nationaux. Et dans ce cas-là, on fait simplement inscrire qu'on poursuit  
les travaux puisque voilà au moins une question qui est sous contrôle et qui va bien.

440 Deuxième aspect des équipements culturels, c'est tout ce qui s'appelle ateliers d'artistes,  
ateliers-résidences. Régulièrement, l'actualité nous apprend qu'il s'est passé des petits  
événements à gauche et à droite dont il faudrait tenir compte. Alors, je peux vous assurer qu'on  
en tient compte et c'est pour ça que l'objectif est de se donner un plan de développement qui  
445 permet d'essayer de faire cohabiter le plus harmonieusement possible les ateliers d'artistes,  
ateliers-résidences, avec le développement immobilier tel qu'il se fait actuellement.

Le troisième élément, c'est les équipements qui relèvent carrément de la Ville. Il y en a  
deux sur lesquels on se commet. Le Planétarium a été confirmé la semaine dernière ou il y a deux  
450 semaines, il va être conçu au cours des trois prochaines années. Mais dans ce cas-là, c'est un  
élément important de la culture scientifique de Montréal et, comme on sait, le Planétarium s'en  
allait un petit peu en déclin et ça va permettre de régler cette question-là. La Place des festivals,  
on espère, avec les autres intervenants, être en mesure de l'annoncer au cours des prochains  
mois.

455 Et quatrièmement, les équipements nationaux. Les équipements nationaux, c'est ceux  
qui relèvent carrément du gouvernement du Québec. Les priorités qui sont identifiées, c'est la  
salle de l'OSM et les deux conservatoires: le Conservatoire de théâtre, le Conservatoire de  
musique. C'est des engagements qui ont déjà été pris par le gouvernement du Québec, et on  
460 souhaite qu'ils soient annoncés et confirmés le plus vite possible, parce que ça fait plusieurs  
années que ces dossiers-là ne se règlent pas.

Quatrième aspect du soutien aux arts, les industries culturelles. Les industries culturelles,  
en gros, c'est cinéma, télévision, spectacles, disques, métier d'arts et édition.  
465 Traditionnellement, ce ne sont pas des secteurs qui sont appuyés beaucoup par la Ville. Ce sont  
surtout les gouvernements, par leurs agences, qui appuient ces industries-là et il n'est pas  
question que ça change. Il n'est pas question d'ajouter des sous pour aller dans ce sens-là.

470 Mais il y a d'autres façons dont on peut aider les industries culturelles. On en a deux ici,  
mais le document au long est un peu plus détaillé. Dans le cas du cinéma, tracer avec les  
partenaires du Grand Montréal un plan de développement de l'industrie du cinéma, c'est quelque  
chose qui est en cours.

475 Le 29 novembre dernier, il y a eu un forum de l'ensemble du milieu qui a été un grand succès et auquel la Ville est très associée par son bureau du cinéma. Et encore récemment, il y avait des articles dans les journaux qui nous disaient que le plan est en train de se mettre en place par la création d'un organisme à l'échelle québécoise là-dessus.

480 Le deuxième élément, c'est faire de la réalisation du Quartier des spectacles une priorité stratégique. Le Quartier des spectacles, c'est une idée de l'ADISQ, l'Association des producteurs de disques, de vidéos et de spectacles. Et par la suite, au moment du Sommet, ça a fait l'objet d'un consensus. Un partenariat a été créé, dont l'objectif est justement de ne pas faire du Quartier des spectacles un simple regroupement de salles de spectacle, mais d'en faire un quartier animé. Ça va, en gros, de l'ouest de la Place des Arts jusqu'à la Bibliothèque nationale, la nouvelle bibliothèque.

485 Et c'est un projet qui est extrêmement important pour Montréal, un peu comme le Quartier international l'a été, mais on veut que le Quartier des spectacles soit une priorité stratégique pas seulement pour les salles mais pour l'ensemble de Montréal. Ça inclut également que dans le Quartier des spectacles, il y a un certain nombre d'immeubles qui abritent des artistes, des ateliers d'artistes, des galeries et il faut trouver une façon que ça ne soit pas l'objet d'une flambée immobilière telle que ça chasse les gens qui sont là. Et le défi, c'est là qu'il se trouve, notamment.

490  
495 Finalement, le soutien aux arts et à la culture, c'est également, évidemment, l'innovation, la relève et l'émergence. On a deux choses de façon particulière: tout d'abord, appuyer les initiatives qui démarquent Montréal par le risque artistique et le caractère innovateur de sa production.

500 Ça a l'air d'une phrase comme ça, mais en arrière de ça, il y a beaucoup de choses, et ces choses-là, c'est des choses qui distinguent Montréal de ce qui se passe ailleurs. Des grandes villes culturelles en Amérique du Nord, il y en a un certain nombre mais, dans bien des cas, ce sont des villes qui s'appliquent surtout à diffuser une culture produite ailleurs. On n'en nommera pas, mais il y en a une au bout de la 401, notamment.

505 La différence avec Montréal, c'est qu'à Montréal, il y a un niveau de création. Et quand on parle de risque artistique et de caractère innovateur, il y a plein de petites productions de toutes natures dont vous pouvez souvent trouver l'information soit sur des autocollants sur les boîtes à lettres de Postes Canada ou soit dans des hebdomadaires culturels qui paraissent le jeudi, et ces productions-là commencent là et finissent quelques années après dans le même *string* de la production.

510  
515 Le Cirque du Soleil s'abreuve beaucoup de l'ensemble de cette production alternative. Et plusieurs, même dans le cas du Cirque, plusieurs metteurs en scène, on pense à Dominique Champagne, notamment, on pense à Robert Lepage, etc., c'est des gens qui ont commencé dans cette marge-là, si on peut dire, dans cette marge artistique. Et si on veut que Montréal continue à se distinguer en termes artistique, en termes culturel, il faut trouver des façons non

pas de trop encadrer mais certainement de ne pas nuire et idéalement d'aider de trouver des petites façons de le faire, soit par le Conseil des arts ou par d'autres initiatives.

520 L'autre élément qui est important et qui distingue également Montréal, qui est considéré comme un des dix lieux importants dans les villes du monde en matière de cyberculture, c'est de contribuer à créer des conditions favorables à l'essor de la cyberculture. Et dans la politique, il y a un certain nombre de pistes qui sont identifiées, sur lesquelles il va falloir revenir.

525 Le quatrième axe, c'est le rayonnement de Montréal. Le rayonnement, ça veut dire un certain nombre de choses. Tout d'abord, favoriser le dialogue des cultures. On aborde dans la Politique culturelle la question de la langue. L'objectif n'est pas de l'aborder pour rebrasser des vieux débats, mais pour rappeler dans un premier temps qu'on ne peut pas imaginer une Politique culturelle sans parler de la langue, de la langue française d'abord, et du fait que Montréal est une  
530 ville qui est à la fois majoritairement francophone, dont le français est la langue commune, et que cet élément-là est un élément important de sa capacité créatrice et en même temps de sa capacité à cohabiter avec notamment de mieux en mieux avec l'anglais, qui est la langue du continent et la langue du monde, et également un certain nombre d'autres communautés, communautés culturelles et communautés linguistiques.

535 Tout ça devrait donner concrètement, notamment, que la Ville, qui avait déjà pris une décision d'orientation en ce qui concerne la politique linguistique, va la rendre publique probablement en 2006, justement pour confirmer l'orientation et le sens qu'on veut que ça prenne.

540 Toujours dans le dialogue des cultures, on parle également d'une approche plus englobante des relations interculturelles fondées sur l'inclusion. Là-dessus, la Ville, comme le gouvernement du Québec, a adopté depuis un certain nombre d'années d'aller au-delà du multiculturalisme, d'aller davantage vers l'interculturalisme et on explique la distinction entre les deux dans la politique. Et l'interculturalisme, c'est fondé sur l'inclusion, donc non pas seulement  
545 sur le respect des cultures mais sur le rapprochement entre les cultures. Et c'est dans ce sens-là qu'on en parle ici.

En plus du dialogue des cultures, on parle de contribuer à combler le déficit d'accueil des productions venues d'ailleurs. En français, ce que ça veut dire, c'est qu'actuellement nos  
550 compagnies artistiques voyagent beaucoup à l'étranger à cause évidemment de la qualité de leur production, que ce soit en théâtre pour enfants, que ce soit en musique électroacoustique, que ce soit en théâtre tout simplement, que ce soit danse évidemment. L'inverse est moins vrai, notamment parce qu'il y a souvent des problèmes de budget, d'accueil, etc. C'est rendu au point où de plus en plus nos compagnies sont pas menacées, mais vivent de plus en plus dans le  
555 risque que cette exportation culturelle là se fasse de moins en moins parce que la réciproque n'est pas assurée.

On a écrit «venues d'ailleurs» parce que ce n'est pas seulement de l'extérieur du Québec ou du Canada, mais même à l'intérieur du Québec, il faut améliorer la circulation des productions.  
560 Donc, il y a un enjeu là, puis ce n'est certainement pas la Ville qui va régler financièrement ce

problème-là parce que c'est un enjeu qui relève des gouvernements, mais il y a toute une série de choses qu'on peut faire notamment par notre réseau de diffusion culturelle pour aider, pour orchestrer une solution à ce problème-là.

565 Faire de la culture la signature de Montréal, c'est déjà quelque chose qui est en cours depuis quelques années notamment au niveau touristique. Tourisme Montréal a pris des initiatives là-dessus, mais on pense qu'il faut aller au-delà de ça et faire de plus en plus de la culture le vrai branding de Montréal et c'est à ça qu'on veut travailler dans cet engagement-là.

570 Finalement, appuyer le combat planétaire pour la diversité culturelle dont les enjeux sont vitaux pour l'avenir culturel de Montréal. Cette diversité culturelle qui fait l'objet actuellement de discussions importantes à l'UNESCO et d'une convention possiblement qui, dans une vision optimiste des choses, pourrait être adoptée dès la fin de cette année. Ce combat-là est mené de façon planétaire à partir d'un petit bureau au coin de Laurier et Esplanade dans le Mile-End de  
575 Montréal. J'ai encore vu un article récemment de Alain Brunet dans La Presse là-dessus.

Il est important, selon nous, que les Montréalais comprennent mieux les enjeux qui sont liés au combat pour la diversité culturelle, notamment parce que si ce combat devait se conclure par un échec et que les règles de l'Organisation mondiale du commerce devaient s'appliquer, portées à terme, ça veut dire qu'il ne pourrait plus y avoir de subvention à un film de Denys  
580 Arcand, par exemple, ou d'argent public qui est versé à des productions soi-disant parce qu'elles sont industrielles, c'est-à-dire faites en dehors des petits réseaux, on peut dire. Ça veut dire qu'il ne pourrait pas nécessairement y avoir de quota de musique francophone à la radio.

Ça veut dire toute une série d'éléments qui permettent au Québec et au Canada de  
585 protéger, pas au sens d'étouffer, mais de donner un peu d'air, si on peut dire, à la culture québécoise ou canadienne. Ces éléments-là ne pourraient plus se faire. Il ne s'agit pas d'être exagérément pessimiste, mais on trouve important que même si quelque chose se déroule loin de nous, de noter que c'est des éléments qui peuvent avoir un impact important pour Montréal.

590 Et finalement le cinquième axe, la coopération des acteurs. On finit là-dessus. *Montréal, métropole culturelle* veut faire du développement culturel de Montréal à la fois une cause et un enjeu stratégique. On pense qu'une politique comme une Politique de développement culturel, ça doit être situé à la fois là et là. Ça ne peut pas juste être une affaire rationnelle, ça ne peut pas juste être une affaire de coeur; il faut que ce soit les deux.

595 Et c'est pour ça qu'on pense qu'il faut que ce soit à la fois une cause, c'est-à-dire que des gens se lèvent pour la défendre, mais pas juste la défendre comme, je dirais, une espèce en voie d'extinction, la défendre parce que ça vaut la peine de la défendre et aussi parce que c'est payant dans tous les sens du mot.

600 Donc, c'est un enjeu stratégique pour Montréal, tant en termes culturel, social qu'économique et touristique. Ça ne peut pas se faire seul. On s'appuie là-dessus notamment sur la participation des citoyens, évidemment. Il n'y a pas une politique comme ça qui peut être mise en oeuvre s'il n'y a pas un appui fort des élus. Évidemment, on ne peut pas ne pas compter sur



605 l'influence des milieux culturels, sur la responsabilité des milieux d'affaires et sur le pas des gouvernements.

On a obtenu de monsieur le maire un engagement qui, pour nous, est extrêmement important et qui donne un peu la caution et qui scelle la crédibilité de cette politique-là. C'est qu'au-delà du fait qu'on est en discussion maintenant et qu'on va adopter une politique, l'engagement, c'est que le maire à Montréal s'engage à inviter une fois l'an au Rendez-vous du Maire sur *Montréal, métropole culturelle* tous les partenaires concernés afin de faire le point sur la mise en oeuvre de la politique.

615 Donc, ça veut dire une reddition de comptes publique et annuelle, qui fait qu'au bout d'un an on peut se demander où c'est rendu. Et si jamais il y a des éléments de la politique qui sont sur une tablette, bien, il faut au moins qu'on s'explique pourquoi on les a mis là, alors qu'habituellement, quand c'est une tablette, c'est le meilleur endroit pour être sûr de ne pas avoir à s'expliquer.

620 Et finalement, on trouve important de noter que si la Ville n'a ni l'ambition ni la capacité financière de se substituer au gouvernement, elle doit, par contre, disposer des moyens pour assumer à la fois le leadership et la pérennité. Donc, dans ce sens-là, comme on compte encore sur une fiscalité du siècle dernier, on pense qu'il est essentiel que, notamment pour assumer les responsabilités d'une métropole culturelle, qu'on puisse s'appuyer sur une fiscalité renouvelée, ce qui est en cause maintenant. Donc, la diversification des sources de revenus pour la Ville, c'est un enjeu qui est vital.

630 Les prochaines étapes. Bien, la première se déroule maintenant à la période d'information publique, période de consultation par la suite et on souhaite que cette politique soit adoptée par le conseil d'ici juin 2005.

Alors, voilà, madame la présidente.

635 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, monsieur Choquet. Alors, si vous voulez bien, on va prendre tout de suite un petit vingt minutes de pause. Ça donne l'occasion à ceux qui veulent poser des questions de s'inscrire à la table d'accueil.

640 Je vous dis tout de suite que nous, on est contents, ce soir, qu'il y ait des représentants des arrondissements qui soient ici avec nous, ça va nous donner l'occasion de fouiller un peu l'arrimage ville centrale-arrondissements sur quelques thèmes concrets. Alors, merci bien d'être venus.

645 Donc, il est 7 h 50. On prend un vingt minutes. Vous vous inscrivez et on revient et on commence avec les échanges.

**SUSPENSION DE LA SÉANCE**

650

\* \* \* \* \*

**REPRISE DE LA SÉANCE**

**LA PRÉSIDENTE :**

655

Alors, pour les citoyens qui sont présents dans la salle, il semble que la Politique culturelle soit très claire. Alors, on n'a pas de citoyens inscrits pour poser des questions.

660

Par contre, si vous le voulez bien, comme l'occasion nous est offerte ce soir à la fois vous poser des questions aux officiers municipaux qui sont à la table, mais aussi aux représentants des arrondissements qui sont dans la salle, si vous le voulez bien, nous, on va démarrer le processus de questionnement. Alors, si les gens qui sont dans la salle, par la suite veulent poser des questions, vous n'hésitez pas.

665

Avant qu'on commence à poser des questions, je me suis rendu compte que j'étais allée assez rapidement tout à l'heure sur la question des ateliers thématiques. Vous avez constaté dans la présentation faite par monsieur Choquet que, donc, la politique s'articule autour de différents axes: un axe sur l'accessibilité à la culture pour tous les citoyens; un second axe sur la qualité culturelle du cadre de vie; le troisième sur le soutien aux arts et à la culture; le quatrième sur le rayonnement de Montréal.

670

Alors, donc, nos ateliers thématiques, il en a trois qui vont se dérouler les 31 janvier, 1er et 2 février. Une demi-journée sera consacrée au premier axe sur l'accessibilité à la culture pour tous les citoyens, une deuxième sur la qualité culturelle du cadre de vie et un troisième atelier où on va regrouper soutien aux arts et à la culture et rayonnement de Montréal.

675

Alors, à l'occasion de ces ateliers-là, ce qu'on veut encourager, c'est un échange entre les officiers municipaux. On a constitué des groupes témoins qui seront là aussi pour interagir avec les gens dans la salle, donc, de telle sorte qu'on puisse poursuivre un peu la réflexion sur chacun des axes autour du thème de la coopération des acteurs.

680

Alors, je vous invite à être présents, parce que ces ateliers-là vont nous donner l'occasion de faire un pas de plus, si vous voulez, par rapport à la coopération des acteurs, qui est un élément essentiel de la Politique de développement culturel.

685

Pour ce qui est de la présentation des mémoires, donc, si dans la salle il y a des gens qui pensent présenter des mémoires, la procédure n'est pas compliquée du tout. Je vous inviterais, quand vous sortirez, à demander la documentation qui existe à l'Office et, donc, les gens qui sont à la table ont tout ce qu'il vous faut pour vous indiquer comment faire pour présenter des mémoires.

690

Alors, si tout ça est clair, je vais donner la parole à madame Judy Gold.

**Mme JUDY GOLD, commissaire :**

695           Bonsoir! Nous avons quelques questions sur la répartition des rôles et des pouvoirs dans le domaine de la culture entre la Ville et les arrondissements.

          Alors, au sujet des bibliothèques, les arrondissements sont les responsables des bibliothèques, n'est-ce pas? Le Programme de rattrapage des bibliothèques, est-ce que les  
700           arrondissements ont le choix de suivre ou ne de pas suivre les directives de la Ville?

**Mme LOUISE GUILLEMETTE LABORY :**

          Absolument. La Loi 170 et la Loi 33 l'a confirmé, les bibliothèques sont des  
705           responsabilités de proximité, donc des responsabilités des arrondissements. Ceci dit, le rôle du Service corporatif, donc la direction et la direction associée ont pour mandat, entre autres choses, de favoriser le partage de la mise en commun des pratiques, des collections, des services.

          Par exemple, lorsque nous allons harmoniser les systèmes informatiques de gestion des  
710           bibliothèques, ce sera sur une base volontaire. Donc, nous allons offrir un contrat de service aux arrondissements et les arrondissements qui le voudront bien se joindront à ce réseau-là. Jusqu'à maintenant, les arrondissements ont répondu très favorablement et très majoritairement à cette démarche qui s'inscrit dans une tendance mondiale.

715           Les bibliothèques, par exemple, en Alberta, un citoyen va s'abonner une seule fois dans une bibliothèque, qu'elle soit publique, scolaire, universitaire et sa carte d'abonné va lui ouvrir l'accès à toutes les bibliothèques.

          Alors, nous, on va commencer par s'occuper de Montréal et de l'agglomération  
720           montréalaise, et éventuellement peut-être rejoindrons-nous un réseau québécois qui n'existe pas encore.

**Mme JUDY GOLD, commissaire :**

725           Alors, les arrondissements se sont engagés à participer au Programme de rattrapage.

**Mme LOUISE GUILLEMETTE LABORY :**

          Tout à fait, sur une base volontaire. Nous, on doit développer des incitatifs qui vont  
730           faciliter l'adhésion des arrondissements à des programmes qui vont permettre un rehaussement de la qualité des services.

**Mme JUDY GOLD, commissaire :**

735 Une autre question dans le même sens. Une infusion d'argent pour les bibliothèques, est-ce que l'arrondissement doit dépenser l'argent sur la bibliothèque ou peut-il dépenser l'argent ailleurs?

**Mme LOUISE GUILLEMETTE LABORY :**

740 Il y a un mot que je n'ai pas saisi au début de votre phrase.

**Mme JUDY GOLD, commissaire :**

745 Disons que la Ville centre...

**Mme LOUISE GUILLEMETTE LABORY :**

750 Une injection?

**Mme JUDY GOLD, commissaire :**

755 Oui, une injection. J'ai dit: «une infusion», mais une injection d'argent pour les bibliothèques, est-ce que c'est une enveloppe fermée?

**Mme LOUISE GUILLEMETTE LABORY :**

760 Absolument. S'il y a des programmes qui sont offerts pour, par exemple, améliorer les collections en langues autres que le français et l'anglais, je vous donne cet exemple-là à tout hasard, c'est évident que l'argent qui sera versé aux arrondissements pour ce faire devra être exclusivement utilisé pour ce type de service et non pas pour autre chose, afin de pouvoir atteindre les objectifs.

**LA PRÉSIDENTE :**

765 Monsieur Choquet, est-ce qu'on pourrait entendre les gens des arrondissements et voir un peu quelle est leur compréhension ou leur diagnostic quant à l'état des bibliothèques actuellement, pour reprendre cet exemple-là, et quant aux propositions qui sont faites par la ville centrale, au fond, de plan de rattrapage. Du côté des arrondissements, on voit ça comment les engagements  
770 qui sont faits dans la Politique culturelle?

**M. JEAN-ROBERT CHOQUET :**

Monsieur Paulhus, madame Assunção, monsieur Brunelle, monsieur Fillion, allez-y.

775 D'ailleurs, vous avez une illustration de plusieurs types d'arrondissement, donc d'états assez variés des bibliothèques et c'est intéressant de pouvoir se faire une idée. C'est excellent.

Est-ce que quelqu'un veut se lancer?

780 **LA PRÉSIDENTE :**

Pourriez-vous venir à la table, venez un ou deux ou trois, pour que madame Maisonneuve puisse enregistrer ce que vous allez dire.

785 Vous comprendrez que, pour nous, c'est important aussi d'avoir cet écho-là parce qu'on lit la politique. On sait qu'en lisant les comptes rendus, par exemple, de rencontres qui ont été faites, organisées par Culture Montréal ou par d'autres organismes, on se rend compte que les gens sont inquiets de la façon dont l'arrimage va se faire entre la ville centrale et les arrondissements.

790

Jusqu'à un certain point, on a peur que les engagements qui sont pris par la ville centrale ne se répercutent pas nécessairement dans les arrondissements. On ne sait pas trop comment les arrondissements, finalement, vont reprendre les engagements faits par la ville centrale et les appliquer.

795

Alors, pour nous, c'est important de comprendre, et ça va sûrement revenir en termes de question dans les ateliers thématiques, quel est l'état de situation chez vous. Prenons le cas des bibliothèques comme exemple. Et quand vous voyez les engagements qui sont faits par la Ville centrale, comment vous réagissez à ça?

800

**Mme ISABEL ASSUNÇÃO :**

Alors, Isabel Assunção de l'arrondissement Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension.

805

Premièrement, je peux confirmer l'état de vétusté de nos bibliothèques. Alors un document comme celui de *Montréal, métropole culturelle*, une politique, on l'attend depuis très, très longtemps. Pour nous, c'est une bénédiction, les gens de bibliothèque, notamment ceux de l'ancien réseau de Montréal qui compte les bibliothèques les plus défavorisées, si on veut, sur l'île de Montréal, en général.

810

Il y a d'autres arrondissements aussi d'anciennes banlieues qui sont aussi très dépourvues, mais disons qu'en général, l'ancien réseau de l'ancien Montréal est très, très vétuste. Et on a besoin beaucoup, beaucoup de rattrapage au niveau notamment des collections et au niveau du nombre d'heures et du personnel spécialisé pour offrir le service professionnel.

815

Alors, donc, la Politique culturelle, on y croit beaucoup, on l'attend, et notre perception du besoin va tout à fait dans le sens de ce que le document met de l'avant. Donc, nous, on

adhère à ça. Je parle pour mon arrondissement, mais je pense que la plupart de mes collègues sont de cet avis-là aussi.

820

Maintenant, pour ce qui est de la partie des résultats qu'on va obtenir et si les objectifs qui sont développés vont être partagés par tout le monde, et si l'argent va vraiment servir à ce pourquoi il a été consenti, je peux vous garantir, en tout cas pour mon arrondissement, que, oui, bien sûr, parce que que ce soit les élus, que ce soit la direction de l'arrondissement, le directeur de l'arrondissement, le directeur du service, tout le monde croit beaucoup à la culture.

825

Tout le monde veut développer le côté culturel, autant pour les bibliothèques que pour la Maison de la culture et la diffusion culturelle en général. Malheureusement, on n'a pas de sous et à chaque fois, c'est toujours le problème, il n'y a pas assez de sous pour tout le monde. Alors, c'est sûr que s'il y a des sous qui arrivent du central ou d'une autre instance, et que ces sous-là doivent servir un objectif biblio-économique ou de diffusion culturelle, il est évident qu'il n'y aura aucune question pour que ces sous-là servent à d'autre chose. Ils vont servir vraiment à ce pourquoi ils ont été obtenus.

830

Alors, je vous dirais que dans notre cas à nous, Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension, on est très, très heureux d'avoir une politique qui va être mise sur pied très, très bientôt et pour laquelle on commence à voir les fruits, notamment l'harmonisation des systèmes, notamment le 10 M\$ pour le Conseil des arts, toutes les choses qui sont déjà en branle et qui s'en viennent. Pour nous, c'est une bénédiction.

835

840

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur, est-ce que vous voulez rajouter quelque chose?

845

**M. YVAN FILION :**

C'est difficile de rajouter. Isabel...

**LA PRÉSIDENTE :**

850

Voulez-vous donner votre nom?

**M. YVAN FILION :**

855

Oui. Yvan Filion, arrondissement d'Anjou. Oui, j'aborde dans le même sens que Isabel, même si la situation d'Anjou est un peu différente de l'ancien Montréal.

860

Je pourrais préciser qu'il n'y a pas de problème chez nous aussi que les sous soient vraiment utilisés au niveau des bibliothèques, d'autant plus que les axes bibliothèques qui sont mentionnés dans la Politique culturelle sont des points sur lesquels il faut également travailler, les

jeunes, les lieux communautaires, etc. Je pense que ça fait l'unanimité au niveau des gens en arrondissement et des citoyens.

**LA PRÉSIDENTE :**

865

On aura l'occasion de revenir là-dessus.

Encore pour une bonne compréhension de notre part, quand on parle d'écart aux normes québécoises, ça veut dire quoi? Est-ce qu'on est loin des normes québécoises? Par exemple, dans le cas de Villeray/Parc-Extension ou dans le cas d'Anjou, est-ce que le saut est un grand saut à faire?

870

**Mme ISABEL ASSUNÇÃO :**

875

Oui. Pour l'arrondissement Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension, le saut est énorme. On est très, très loin des normes.

Pour donner une idée, par exemple, au niveau des collections, on doit être à 60 % ou 70 % de la norme québécoise. Pour le personnel, on n'est même pas à 40 % de la norme québécoise. Pour le nombre d'heures d'ouverture, on doit être aux alentours de 75 %, 80 %, parce qu'on a fait certains efforts au cours des dernières années. Donc, au maximum, on est à 75 % des normes québécoises dans notre cas à nous.

880

**LA PRÉSIDENTE :**

885

De votre côté?

**M. YVAN FILION :**

890

Et puis même dans les arrondissements qui sont supérieurs aux normes dans certains points, comme par exemple au niveau de l'espace, il y a beaucoup d'autres éléments, comme les collections ou le personnel spécialisé, qu'on est en dessous.

Puis si on se compare avec les villes canadiennes, la situation est encore plus problématique. Il ne faut jamais oublier que Montréal a une particularité, une clientèle différente de ce qu'on trouve à l'extérieur du Québec, qui demanderait des ressources supplémentaires pour Montréal, ce qu'on n'a pas.

895

**Mme JUDY GOLD, commissaire :**

900

Comment est-ce que les normes québécoises se comparent-elles avec la moyenne des dix grandes villes canadiennes? Si on prend, par exemple, les dépenses per capita, il y a un chiffre qui est cité dans le projet de politique de 39 \$ per capita.

905 **Mme LOUISE GUILLEMETTE LABORY :**

Oui, dans la Politique culturelle, effectivement, on retrouve des chiffres. Quand on se compare, normalement on doit se consoler. Mais dans notre cas, c'est plutôt le contraire, on aggrave les choses.

910

Quand on se compare avec le Québec, on est dans une situation, à première vue, pas si mal que ça, sauf que lorsqu'on regarde la composition, le profil socioculturel de la population montréalaise et on le compare avec celui du restant du Québec, les besoins ne sont pas les mêmes. La hauteur des besoins est bien différente.

915

Alors, quand on se compare aussi avec le reste du Canada, la moyenne canadienne, bien, c'est pour nous un objectif, mais on est dans les derniers rangs, c'est très évident.

920 Et quand on se compare avec des villes américaines ou européennes avec lesquelles Montréal se compare facilement et régulièrement, on prend Barcelone, on peut prendre Seattle, Boston, alors, là, le constat est dramatique. On est bon dernier toujours et des écarts qui sont énormes.

**LA PRÉSIDENTE :**

925

Donnez-nous un exemple d'écart quand vous dites: «énorme».

**Mme LOUISE GUILLEMETTE LABORY :**

930

Écoutez, Toronto.

935 Isabel traduisait la situation des bibliothèques montréalaises vis-à-vis de la norme québécoise. Il faut dire aussi que la norme québécoise, c'est une vieille norme. Lorsque ces normes-là ont été développées, on n'avait pas Internet dans nos bibliothèques, on n'avait pas la cyberculture dont on dispose et dont on doit disposer aujourd'hui. Donc, en termes d'espace, en termes de collections, là, le fossé s'est agrandi.

940 Mais la norme québécoise, puis là je ne veux pas rentrer dans des complexités trop évidentes, mais lorsqu'on regarde les ressources humaines, la norme québécoise va beaucoup au-delà de ce que la moyenne canadienne des dix plus grandes villes présente. Quand on regarde, par contre, les collections, bien, là, c'est le contraire. Donc, ces normes-là, il faut les utiliser avec beaucoup d'attention.

945 Et c'est pour ça que nous, on a préféré plutôt regarder la moyenne des dix plus grandes villes canadiennes. Et là, on prend Toronto. On se compare souvent avec Toronto. Toronto, c'est deux fois plus de bibliothèques. C'est un budget qui est à peu près deux fois celui de Montréal. Et nommons tous les indicateurs...



**M. JEAN-ROBERT CHOQUET :**

950 Par habitant?

**Mme LOUISE GUILLEMETTE LABORY :**

955 Par habitant, oui, tout à fait. Et nommons tous les indicateurs et c'est le constat qu'on va faire avec Toronto. Et c'est pour ça qu'on a besoin d'un rattrapage parce que, déjà avec peu de ressources, on rejoint 40 %, formidable. Il n'y a pas beaucoup de services municipaux qui peuvent rejoindre autant la population. Mais Toronto va rejoindre près de 70 % de la population, et c'est ça qu'il faudrait qu'on fasse.

960 Normalement, surtout dans le contexte où Montréal se veut une ville de savoir, la population devrait aussi habiter une cité apprenante, une ville de lecture où la lecture fait partie du quotidien des gens, où on ne peut pas penser passer une semaine sans avoir lu journaux, revues, pour la mise à niveau de nos connaissances professionnelles, mais aussi pour la culture, s'initier ou approfondir sa connaissance des arts, sa connaissance de la société, etc.

965

**Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Alors, Montréal rejoint 40 %, les bibliothèques de Montréal, Toronto plus. C'est quoi la moyenne des dix plus grandes ville canadiennes, en termes de population à rejoindre?

970

**Mme LOUISE GUILLEMETTE LABORY :**

En termes de population rejointe?

975

**Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Oui.

**Mme LOUISE GUILLEMETTE LABORY :**

980

La question est bonne et je ne me souviens pas du chiffre exact, mais je pourrais vous le donner. Alors, il est supérieur à 40 %, c'est très évident.

**Mme JUDY GOLD, commissaire :**

985

Quels arrondissements sont les mieux desservis par leurs bibliothèques et lesquels sont les moins bien desservis?

**M. YVAN FILION :**

990

À quel niveau? Parce qu'on peut parler d'heures d'ouverture, de qualité d'animation.

**Mme JUDY GOLD, commissaire :**

995 Est-ce qu'on peut parler en termes de rencontrer les normes québécoises? Est-ce que ça se parle dans ces termes-là?

**Mme ISABEL ASSUNÇÃO :**

1000 C'est difficile répondre de façon générale comme ça, mais ce qu'on peut vous dire, c'est qu'à Montréal, on a à la fois la bibliothèque la plus riche au Canada et la bibliothèque la plus pauvre au Canada, les deux sur l'île de Montréal.

1005 Si on prend un exemple concret... je pense que vous voulez entendre des choses concrètes. C'est ça?

**Mme JUDY GOLD, commissaire :**

1010 Exactement.

**Mme ISABEL ASSUNÇÃO :**

1015 Pour donner un exemple concret, celui qui me vient à l'esprit, je vais prendre la bibliothèque de Westmount, par exemple, qui est ouverte 7 jours par semaine, une dizaine d'heures, je crois, par jour, au moins une dizaine d'heures.

**M. YVAN FILION :**

1020 Côte-Saint-Luc.

**Mme ISABEL ASSUNÇÃO :**

1025 Et Côte-Saint-Luc aussi. Je pense que les deux, elles sont à peu près équivalentes, Côte-Saint-Luc et Westmount, qui sont parmi les bibliothèques les mieux nanties au Canada, sinon les deux mieux nanties au Canada. Donc, ces bibliothèques sont ouvertes 70 heures par semaine, en moyenne 52 semaines par année; beau temps, mauvais temps, férié pas férié, elles sont toujours ouvertes.

1030 Dans notre réseau de l'ancien Montréal où on compte les bibliothèques les moins bien nanties au Canada, en général, les heures d'ouverture, ça tourne autour de 40 heures par semaine. Minimalement, tous les lundis on est fermés, parce qu'on n'a pas le budget pour ouvrir 7 jours par semaine. Donc, il y a beaucoup de bibliothèques qui sont ouvertes 5 jours par semaine seulement.

1035 Plusieurs sont ouvertes 6 jours par semaine, mais de peine et de misère, on ouvre un petit 5 heures la sixième journée et on le fait au détriment des autres jours parce que, en réalité, on n'a jamais été pourvus budgétairement pour ouvrir la sixième journée. Donc, pour ouvrir cette sixième journée, il a fallu couper quelque chose ailleurs.

1040 Donc, ça vous donne une idée juste au niveau des heures d'ouverture et des journées d'ouverture. C'est vraiment une grosse, grosse différence. Puis quand on a une bibliothèque publique, on s'attend à pouvoir y aller quand on est en congé, par exemple, quand on est libre, pas quand on travaille. Donc, c'est très, très important d'avoir des bibliothèques qui sont ouvertes en dehors des heures de bureau normales, qui sont ouvertes la fin de semaine, qui sont ouvertes aussi les journées de congé pour que nos jeunes, qui sont à la maison en congé pédagogique ou  
1045 en congé férié, puissent aller consulter les bibliothèques.

Malheureusement, dans notre réseau, en général, on est fermés ces journées-là, parce que c'est des journées qui coûtent très, très cher à ouvrir. Parce que, bon, c'est journée fériée. Donc, les employés sont payés à temps double, ceux qui rentreraient. Alors que les  
1050 bibliothèques qui sont mieux nanties, elles peuvent se permettre d'être ouvertes ces journées-là, qui sont les journées les plus recherchées, disons, par les citoyens et pour cause, parce qu'ils sont à la maison. La bibliothèque, ce n'est pas un luxe, c'est un service essentiel.

**LA PRÉSIDENTE :**

1055 Alors, quand on parle d'accessibilité à la culture pour tous les citoyens, pour vous qui êtes sur la ligne de feu, ça voudrait dire quoi? Est-ce que ça veut dire que le réseau de bibliothèques à Montréal offre des services de la qualité de ceux qui sont offerts à la bibliothèque de Westmount partout?

1060

**M. YVAN FILION :**

Oui, idéalement, bien sûr. Le danger, c'est de ne pas dire: «Oui, il y a ces bibliothèques-là, puis elles sont trop bien garnies, puis il faut en enlever pour donner aux plus  
1065 pauvres», parce que c'est vers ça qu'il faut viser.

Réalistement, on ne pourrait peut-être pas avoir 56 bibliothèques comme Côte-Saint-Luc qui sont ouvertes 365 jours. Mais en visant une moyenne nationale des grandes villes canadiennes, je pense qu'effectivement, on peut avoir certaines bibliothèques qui seraient très  
1070 bien garnies en termes de collections, d'heures d'ouverture, mais que minimalement toutes les bibliothèques aient des heures d'ouverture décentes, qu'il y ait des professionnels dans chacune de ces bibliothèques-là pour des services.

Ce n'est pas juste d'être ouvert. Donc, c'est avoir les collections, d'avoir les gens qui sont  
1075 sur place pour faire de l'animation, pour offrir les services à la population.

**LA PRÉSIDENTE :**

1080 Alors, des heures d'ouverture décentes, est-ce qu'il y a un seuil minimal? Parlons pas de seuil optimal. Est-ce qu'il y a un seuil minimal?

**M. YVAN FILION :**

1085 Je pense que, minimalement, on pourrait parler au moins de 56 heures/semaine.

**LA PRÉSIDENTE :**

56 heures/semaine.

1090 **Mme LOUISE GUILLEMETTE LABORY :**

1095 J'aimerais ajouter un petit mot. Ce qui peut actuellement en un mot décrire la situation montréalaise en termes de bibliothèque, c'est disparité: 84 heures d'ouverture par semaine, l'arrondissement juste à côté, 29 heures d'ouverture par semaine; 9 livres par habitant dans certains arrondissements et dans l'arrondissement d'à côté, ce n'est même pas 1 livre par habitant. Alors, c'est même très difficile avec certains indicateurs d'avoir une moyenne, parce qu'il n'y a personne qui est dans la moyenne, il y a trop d'écart.

1100 Je voudrais juste ajouter aussi, le bibliothécaire, les gens confondent employé de bibliothèque et bibliothécaire. Le bibliothécaire, c'est un professionnel qui est spécialisé, qui va faire de la sélection de documents. Donc, il va monter, développer des collections qui vont correspondre aux besoins de cette population-là, qui va faire en sorte que la population va fréquenter la bibliothèque, elle va le faire fidèlement.

1105 C'est aussi quelqu'un qui va développer des services hors les murs de la bibliothèque, donc aller chercher ce que les Français appellent «les clientèles empêchées» dans les cliniques, par exemple, de médecins, de pédiatres. On retrouve dans certains arrondissements un programme comme, par exemple, Contacts, où des animateurs de la bibliothèque vont raconter des histoires aux enfants qui sont avec leurs parents dans la clinique d'un pédiatre et les enfants réagissent tous de façon très positive à la lecture, aux livres.

1115 Et après ça, le rôle du bibliothécaire, de l'animateur, c'est de dire aux parents: «Vous savez, il y a des services de bibliothèque qui pourraient être intéressants pour votre enfant, développer ses habilités avec la langue, etc., mais il y a des services pour vous aussi.» Parce qu'une bibliothèque, c'est un lieu culturel, c'est un lieu aussi d'information et d'éducation, une éducation continue. Donc, pour les parents, c'est important aussi de la fréquenter.

1120 Et c'est de cette façon-là qu'on peut développer sa clientèle et augmenter ce qu'on appelle dans notre jargon le taux de pénétration des bibliothèques dans la population. Donc, le fameux 40 % actuel, c'est notre taux de pénétration. Il faudrait l'augmenter.

**Mme JUDY GOLD, commissaire :**

1125 Est-ce que vous constatez un lien entre les bibliothèques pauvres – je ne parle plus en termes de norme – entre les bibliothèques démunies et la condition socio-économique des résidents des arrondissements où ils se trouvent?

**Mme LOUISE GUILLEMETTE LABORY :**

1130 Tout à fait, tout à fait. On va terminer un diagnostic dans quelques semaines et lorsqu'on juxtapose le portrait socio-économique de la ville, on retrouve dans les arrondissements où la population est la plus défavorisée les bibliothèques les moins bien dotées. Ça devrait être peut-être le contraire.

1135 Lorsqu'on habite un arrondissement où la population en général est très riche, on a besoin encore d'une bibliothèque, mais on n'en a peut-être pas besoin aussi vitalemment qu'un arrondissement où la population est pauvre. Mais ça en prend. Aussi étrange que ça puisse paraître, ça prend aussi des bibliothèques pour les riches.

1140 Par exemple, à Westmount, la population peut, de façon générale, s'acheter des livres, mais les citoyens de Westmount fréquentent beaucoup leur bibliothèque. Pourquoi? Bien, parce qu'on a peut-être besoin d'avoir un contact avec des professionnels qui vont nous aider dans nos choix de lecture. C'est un exemple. Il y a une bibliothèque publique à Beverly Hills, qui fonctionne très bien.

1145 Mais je veux surtout prendre le pari que dans les arrondissements où il y a beaucoup de pauvreté, il y a très peu de service de bibliothèque et c'est à ça qu'il faut s'attaquer en priorité.

**LA PRÉSIDENTE :**

1150 En priorité. Et ça fait partie de ce qu'il faut entendre entre les lignes dans les engagements de la politique.

**Mme LOUISE GUILLEMETTE LABORY :**

1155 Tout à fait. Parce que ce n'est pas un plan de développement qu'on fait. C'est un plan de mise à niveau.

**LA PRÉSIDENTE :**

1160 D'accord.

Monsieur Deriger.

**M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

1165

Justement, la mise à niveau, vous estimez ça à combien de temps l'horizon? Combien d'années ça va prendre avant d'arriver à une mise à niveau?

**Mme LOUISE GUILLEMETTE LABORY :**

1170

10 ans. Il ne faudrait pas que ça soit plus long que 10 ans. Parce que pendant qu'on rattrape, nos collègues dans le restant du Canada vont continuer à développer. Et si on veut faire un rattrapage, il faut le faire dans un laps de temps relativement limité.

1175

Par contre, on sait bien que le besoin est tellement grand, qu'on ne peut pas le faire dans 2 ou 3 ans. Ça prendrait des ressources très importantes et on est conscients que les besoins sont multiples.

**M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

1180

Donc, 10 ans, pour vous, c'est réaliste.

**Mme LOUISE GUILLEMETTE LABORY :**

1185

Tout à fait.

**M. JEAN-ROBERT CHOQUET :**

1190

10 ans, pour nous, oui, c'est réaliste. Ce n'est pas souhaitable. Il faudrait que ça se fasse plus vite que ça. Mais compte tenu de l'ampleur des besoins dans beaucoup d'autres secteurs également, ça va être difficile de le faire en moins de temps que ça. La bonne nouvelle, c'est qu'on commence.

**LA PRÉSIDENTE :**

1195

Peut-être de façon plus globale, mais en même temps ça va nous aider à introduire l'autre sujet, j'aimerais ça que vous m'expliquiez comment, à la fois à l'échelle de la ville centrale et à l'échelle de l'arrondissement, vous voyez la complémentarité des équipements quand vous parlez d'accessibilité.

1200

Est-ce qu'il y a un rôle particulier à la bibliothèque qui doit être complémentaire au rôle du lieu de diffusion, au rôle du musée? Et si oui, ça s'orchestre comment tout ça pour arriver à remplir des objectifs d'accessibilité? Peut-être que ma question n'est pas claire ou peut-être qu'elle n'est pas pertinente.

1205

**M. JEAN-ROBERT CHOQUET :**

Non. En fait, je vais lancer un début de réponse, je pense que Paul pourra ramasser la balle et les collègues également.

1210

En fait, dans cette politique-là, on a constamment essayé, je ne peux pas dire qu'on a toujours réussi, de se placer d'abord dans la peau d'un citoyen. Quand on est fonctionnaire, ce n'est pas si simple que ça – et je ne dis pas ça pour faire une blague plate sur les fonctionnaires – mais on voit les choses en termes de réseau et on se dit: «Bien, ça, ça relève de ceci. Ça, ça relève de cela.»

1215

Quand on se met dans la peau d'un citoyen qui vit dans une région comme Montréal, le citoyen voit les choses d'une façon plus globale. Il ne se dit pas: «Je vis dans tel arrondissement; donc, je vais aller dans mon lieu de diffusion culturelle qui est dans mon arrondissement.» S'il se rend compte que le spectacle ou l'exposition qui l'intéresse est ailleurs, il ne se demande pas si ça relève de la Ville, du gouvernement québécois, canadien, d'une fondation privée ou de ceci ou de cela. Il regarde les choses, il se dit: «Le plaisir de vivre dans une grande ville, ce qui compense pour les nombreux inconvénients de la vie quotidienne, c'est qu'on a accès à beaucoup, beaucoup, beaucoup de choses.»

1220

1225

Et nous, on se dit que notre mandat à nous, c'est d'essayer d'attacher les choses le mieux possible pour que justement vu du citoyen, vu des yeux de notre client, qu'il ne sente pas trop les coutures entre les liens, que tout ça se fasse d'une façon assez organique.

1230

C'est un petit peu ce qu'on essaie de faire dans la Politique culturelle dans un contexte où la Ville s'est transformée juridiquement et politiquement dans les dernières années, mais en même temps où, pendant tout ce temps-là et maintenant encore plus, on a maintenu entre nous dans l'ensemble des dossiers artistiques et culturels une concertation assez forte. Je dirais même très forte.

1235

Et je suis arrivé il y a quelques mois, et j'ai constaté, je ne m'attribue d'aucune façon quelque crédit que ce soit, mais je constate que entre les arrondissements et entre les arrondissements et les services corporatifs, il s'est fait sur le terrain, par exemple dans les réseaux des diffuseurs, dans les équipes de bibliothécaires, etc., beaucoup, beaucoup de travail justement pour s'assurer qu'on demeure le plus possible un réseau.

1240

Et ce travail-là se poursuit même avec des collègues d'arrondissements qui vont défusionner et, dans certains cas, qui souhaitent que, au-delà de toutes les différences et tout ça, continuer à être associés à nous sous une forme ou sous une autre justement pour que ce travail-là se poursuive. Et ça s'applique autant aux services qu'on donne aux citoyens qu'à l'harmonisation des lieux de diffusion.

1245

Peut-être Paul, tu pourrais aborder, entre autres, la question justement des lieux de diffusion et de ce qui se fait d'un endroit à l'autre.

1250

**M. PAUL LANGLOIS :**

1255

Oui. C'est parce que dans votre question, quand vous parliez tantôt de l'harmonisation ou de la complémentarité entre ce que les arrondissements peuvent réaliser en termes de diffusion culturelle et ce que le central peut réaliser, juste préciser qu'au niveau central, il n'y a que deux équipements maintenant que l'unité ou que le service central gère encore, c'est la Chapelle historique du Bon Pasteur, qui est un diffuseur en musique et qui, par sa raison d'être comme telle, n'a pas une portée locale, c'est-à-dire sur un territoire, métropolitaine, et le Centre d'histoire qui est un musée, un centre d'interprétation qui, lui aussi, a une portée métropolitaine, donc un rayonnement sur l'ensemble du territoire.

1260

Ceci dit, au niveau de l'harmonisation du réseau de diffusion, on le disait tantôt dans la présentation, le réseau de diffusion culturelle à Montréal est très varié et est très large.

1265

Au départ, on avait dans l'ancienne ville un réseau plus uniforme de Maisons de la culture qui avaient des objectifs et des orientations assez définis et plus uniformes, plus homogènes, qui relevaient de l'adoption, il y a un certain temps, d'un énoncé d'orientation sur les Maisons de la culture. Maintenant, avec la fusion et l'ensemble des arrondissements, ce réseau-là s'est élargi autant en nombre qu'en qualité et qu'en façon de rejoindre le citoyen.

1270

Et l'harmonisation de ce réseau-là justement dans la politique ici, comme Jean-Robert disait, il y a eu beaucoup de consultation, beaucoup de concertation avec les arrondissements et ce qu'on retrouve dans la politique ici, au niveau du réseau de diffusion, c'est à la limite de ce qu'on pouvait énoncer comme orientation au niveau central, parce que les arrondissements sont responsables de leur réseau de diffusion et des choix qu'ils font à l'intérieur de l'arrondissement dans le réseau.

1275

Par contre, au niveau d'orientation d'incitatifs qu'on peut apporter sur des programmes pour rejoindre des clientèles particulières, et là où on pourrait investir et chercher des financements pour investir des sommes sur des programmes pour rejoindre les clientèles de jeunes, des clientèles plus défavorisées et aider ces réseaux de diffusion là à rejoindre ces clientèles-là, là, à ce moment-là le central va pouvoir travailler conjointement avec les arrondissements.

1280

1285

Mais c'est vraiment les arrondissements qui, eux, en fonction de chacune de leurs caractéristiques sociodémographiques, des équipements qu'ils ont, qui vont décider du type de diffusion culturelle qu'ils vont faire.

**LA PRÉSIDENTE :**

1290

Mais là, vous venez de me donner, au fond, l'occasion que je cherchais. Prenons le cas des jeunes. En fait, les jeunes sont identifiés comme un public cible.



1295 Alors, comment on aborde cette question de la réponse aux besoins qu'on doit apporter à la clientèle jeunesse d'une manière harmonisée, de telle sorte qu'on puisse à l'échelle, par exemple, des arrondissements, donner quelque chose à faire à la bibliothèque, donner quelque chose à faire aux lieux de diffusion, éventuellement quelque chose à faire ou un rôle à reconnaître au musée.

1300 Peut-être que ce n'est pas comme ça que vous l'abordez non plus, mais voici une clientèle prioritaire, parce qu'on a l'impression qu'on ne répond pas à ses besoins, c'est du moins ce que le rapport Bachand dit, les jeunes sont insatisfaits de l'offre de service de la Ville – que le rapport Bachand dit – d'une part; d'autre part, parce que c'est une clientèle très importante en termes de développement nouveau public.

1305 Alors, pour qu'on comprenne bien l'écosystème, tout ça, êtes-vous capable d'essayer de nous expliquer sur la base de l'enjeu «jeunes» comment, à la fois à l'échelle du central et à l'échelle des arrondissements, la coordination des efforts se fait de telle sorte que, à travers les engagements qui sont pris dans la Politique culturelle, on va atteindre des objectifs ou on a des chances de parvenir à nos fins.

1310 **M. PAUL LANGLOIS :**

D'abord, quand on parle de clientèle jeune, je ne sais pas, dans le rapport Bachand, on parle des jeunes qui sont insatisfaits de, il faut voir de quelle clientèle jeune on parle. La clientèle jeune, elle est large.

1315 **LA PRÉSIDENTE :**

Ils ne le disent pas.

1320 **M. PAUL LANGLOIS :**

Elle peut aller de 6 ans à 25 ans et 30 ans.

1325

**LA PRÉSIDENTE :**

Sûrement à 65 ans.

1330 **M. PAUL LANGLOIS :**

Alors, la clientèle jeune actuellement, d'abord dans les arrondissements il se fait un travail important au niveau du réseau de diffusion et aussi beaucoup au niveau des bibliothèques, mais avec les jeunes.

1335

On en parlait tantôt, s'il y a un élément qui est unificateur et où l'ensemble des arrondissements travaille, pas de façon uniforme, mais de façon conjointe, c'est avec les écoles

1340 et pour travailler pour rejoindre ces jeunes-là, pour donner accès au maximum dans chacun des arrondissements, localement, donner accès aux arts et à la culture, à différentes formes artistiques pour les écoles de leur quartier.

1345 Donc, comment, nous, au niveau central, on peut à travers une politique qui priorise cette clientèle-là? Bien, c'est d'aider encore là par des programmes, par des incitatifs financiers, à dire: vous voulez rejoindre ces clientèles-là. Nous, on trouve que, oui, il y a un bout de chemin qui est fait. Maintenant, il faudrait peut-être faire des programmes d'animation auprès de ces jeunes-là davantage pour pas que ça se limite simplement à la consommation et à ce qu'un groupe d'enfants, de jeunes, soit à l'intérieur d'un cadre scolaire ou autre, qui viennent assister à un spectacle, mais peut-être avoir des animations, d'avoir des ateliers pour travailler davantage sur le fond avec ces jeunes-là. Et à ce moment-là, on financerait ce type d'activité là à l'intérieur des arrondissements.

1355 Mais même dans l'élaboration de ces programmes-là, on veut travailler... d'une part, ce type de programme là ou ce type d'activité peut se financer beaucoup, nous, à l'intérieur de l'entente avec le ministère de la Culture, l'entente MCCQ-Ville, où il y a là certaines enveloppes qui peuvent nous permettre d'élaborer un certain nombre de programmes, un certain nombre de mesures.

1360 Mais c'est évident que ces mesures-là vont être faites avec les arrondissements, de concert avec les arrondissements, en se disant: «Bon, on souhaite prioriser, on souhaite aider ces clientèles-là, vous aider à développer, à mieux accompagner les jeunes quand ils viennent visiter une exposition, quand ils viennent voir un spectacle, à ce qu'il y ait des activités d'accompagnement. Comment on pourrait fonctionner? Comment on pourrait vous aider?» Et là, on construit le programme avec eux.

1365 **LA PRÉSIDENTE :**

1370 Comment vous voyez ça de votre côté? Alors, prenons le cas de la clientèle jeunesse. D'abord, est-ce que vous avez des éléments de diagnostic sur les besoins? Et à travers la Politique culturelle, est-ce que vous avez l'impression d'aller chercher des outils qui vont vous aider à répondre aux besoins de la clientèle jeune ou du moins à faire en sorte que l'accessibilité à la culture, ça s'applique en priorité à cette clientèle-là?

**Mme ISABEL ASSUNÇÃO :**

1375 Oui, tout à fait, la politique va nous aider dans ce sens-là. C'est sûr qu'on fait déjà beaucoup, beaucoup d'efforts. Comme Louise disait tantôt, on en fait énormément pour nos jeunes, parce que les jeunes, c'est notre clientèle de demain.

1380 Il faut commencer par eux. Si on veut leur inculquer des bonnes habitudes et que ça se développe et que le goût de la lecture, le goût du spectacle, le goût des arts se développe chez

l'être humain, il faut le prendre le plus tôt possible, dans le fond. Donc, on fait des gros, gros efforts pour aller les chercher.

1385 Moi, je m'occupe à la fois de bibliothèque et de diffusion culturelle. Je dirais que pour la bibliothèque, c'est plus facile d'aller chercher les jeunes parce que, bon, la bibliothèque, c'est un lieu quand même de rassemblement pour les jeunes. C'est un lieu où les écoles envoient les jeunes aussi. Alors, d'une façon ou d'une autre, ils doivent mettre les pieds à la bibliothèque. Même s'ils ne viennent pas de façon spontanée, volontaire, ils vont avoir des incitatifs à venir.

1390 Ils viennent parce que leur copain vient aussi. Ils viennent parce que le professeur leur dit de venir faire une recherche à la bibliothèque. Ils ont beaucoup d'incitatifs pour aller à la bibliothèque. Certains y vont une fois; après ça, ils ne reviennent plus jamais. Mais je dirais qu'on a quand même pas mal de jeunes qu'on réussit à garder sans faire beaucoup, beaucoup d'efforts pour aller les chercher.

1395 Du côté diffusion culturelle, c'est une autre paire de manches. C'est difficile d'aller chercher un jeune pour qu'il vienne voir, par exemple, une exposition à la salle d'exposition. Si on n'a pas un programme, si on n'a pas un incitatif très, très fort pour qu'il vienne voir une exposition, il ne viendra pas le jeune. Puis là, le jeune, je parle vraiment de 0, disons, à 18 ans à peu près.

1400 C'est pour ça qu'on doit faire vraiment des gros, gros efforts pour avoir des programmes d'animation.

1405 Je vous donne l'exemple de l'exposition, parce que je trouve que c'est ce qui est le plus difficile à rejoindre chez les plus jeunes. Quand on fait une exposition, il faut toujours avoir un programme d'animation à côté, c'est-à-dire avoir l'artiste lui-même qui donne des ateliers à des groupes de jeunes. Et ça, évidemment, ça coûte des sous. Puis c'est là où, en général, les expositions, on réussit à aller chercher des adultes, mais les jeunes, on ne réussit pas tellement à les avoir, parce qu'on n'a pas les sous pour développer le programme d'animation qui devrait aller avec l'exposition.

1410

**LA PRÉSIDENTE :**

1415 Ça, c'est le genre d'incitatif dont vous parliez tout à l'heure.

**Mme ISABEL ASSUNÇÃO :**

Oui, c'est ça, tout à fait.

1420

**M. YVAN FILION :**

Oui.

**Mme ISABEL ASSUNÇÃO :**

1425

Ça, c'est pour les arts visuels. Si on parle, par exemple, des arts de la scène, là encore, c'est difficile d'inciter un jeune à venir voir un spectacle. De par lui-même, il ne viendra pas. Il va venir si ses parents vont chercher les billets et ils lui disent: «Bon, on va voir un spectacle en famille.» Donc, c'est plus difficile de rejoindre des jeunes par ce biais-là. On le fait avec des programmes, encore une fois, des programmes qui sont financés par l'équipe de Paul.

1430

Dans notre cas à nous, je ne sais pas s'il y a d'autres arrondissements qui bénéficient de ça, j'imagine que oui, on a des programmes comme L'enfant et les arts, Art Jeunesse, qui sont des programmes avec les commissions scolaires où, une fois par saison, une classe vient voir un spectacle, une pièce de théâtre ou vient voir un spectacle de chansons ou de musique carrément. Mais c'est une fois par saison, une fois à l'automne et une fois au printemps. Puis c'est quelques écoles de l'arrondissement, ce n'est pas tout le monde qui a droit à ça. Pourquoi? Parce que le financement n'est pas suffisant pour pouvoir inviter tout le monde à venir voir ces spectacles-là.

1435

1440

Alors, c'est nos petits moyens qui nous permettent d'aller chercher quelques jeunes, mais pas tous. On n'arrive pas à rejoindre tout le monde. Et sans ces incitatifs-là, comme je vous expliquais, le jeune ne viendra pas voir un spectacle de par lui-même s'il n'est pas incité soit par l'école ou soit par ses parents.

1445

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui, monsieur?

**M. YVAN FILION :**

1450

Au niveau de la bibliothèque, si on veut attirer, surtout pour les 14-17 ans, autres que les jeunes qui sont déjà des bons lecteurs, des bonnes lectrices qui fréquentent naturellement la bibliothèque, il faut qu'on ait du personnel spécialisé. Il ne faut pas que la bibliothèque soit juste un dépôt de livres et s'attendre à ce que les jeunes fassent la ligne pour venir chercher des livres. Il faut avoir le personnel pour ça, donc avoir les budgets et avoir un travail de coordination avec les autres arrondissements pour pas redoubler chacun de notre côté les mêmes efforts. Sinon, ça ne fonctionnera pas.

1455

**Mme JUDY GOLD, commissaire :**

1460

Et pour rejoindre les communautés culturelles, quelle sorte d'outils sont nécessaires, dans le cas des bibliothèques, par exemple?

**Mme ISABEL ASSUNÇÃO :**

1465

Ça, je peux vous répondre, parce que j'ai un cas. Bien, vous savez, Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension, on est le deuxième arrondissement qui a le plus grand nombre de communautés culturelles sur son territoire et on a, entre autres, Parc-Extension, le quartier Parc-Extension qui est à 96 %, si je ne me trompe, allophone. Donc, les habitants de Parc-Extension

1470

proviennent d'autres communautés culturelles que francophone ou anglophone dans une proportion de 96 %, ce qui est énorme. Et surtout, ces gens-là viennent particulièrement de l'Asie et de l'Asie du sud-est, de la péninsule des Indes. C'est surtout de cette région-là qu'ils proviennent.

1475

Donc, on a une problématique multiculturelle très, très forte dans l'arrondissement. Et le quartier Saint-Michel aussi, vous le savez, c'est beaucoup aussi la communauté haïtienne depuis quelques années et, avant ça, la communauté italienne qui était là. Donc, on a un arrondissement extrêmement diversifié sur le plan ethnoculturel.

1480

Et quand on a ouvert la bibliothèque Parc-Extension, il y a un an et demi, le souci de cette bibliothèque-là, le premier souci, ça a été justement de rejoindre la communauté indienne du quartier Parc-Extension.

1485

Alors, c'est sûr qu'il y a eu différentes choses qui ont été pensées à ce moment-là, mais, je dirais, il y a deux éléments qui sont vraiment majeurs et qui donnent des résultats vraiment extraordinaires. Le premier, c'est que le personnel de la bibliothèque est doté d'une agente de liaison. Donc, c'est une ressource professionnelle spécialisée, qui n'a comme but que d'aller vers les communautés culturelles et de les amener à la bibliothèque.

1490

C'est une personne qui est sur le terrain. Elle n'est pas à la bibliothèque. Enfin, elle a un pied à terre à la bibliothèque, mais elle est sur le terrain. Et son but, c'est vraiment de faire le tour de la communauté. Donc, elle se promène dans les groupes communautaires, par exemple, l'Association du Bangladesh, l'Association des femmes tamoules, toutes les associations du quartier. Elle chemine autour de ces gens-là. Elle fait aussi le tour des classes où elle rejoint les

1495

jeunes de ces communautés-là.

1500

Donc, cette personne-là, c'est une ressource inestimable. Et c'est elle qui fait en sorte que toute cette population-là, qui n'a pas l'habitude de fréquenter la bibliothèque... parce que, bon, quand vous arrivez du Bangladesh, vous arrivez à Montréal, vous avez d'autres priorités que d'aller à la bibliothèque municipale. Je ne vous ferai pas un dessin sur qu'est-ce que c'est quand on arrive de ce genre de pays là.

1505

Mais cette agente de liaison là, qui va les inciter, elle arrive dans leur association, elle arrive dans leur groupe communautaire, elle apporte des livres. Elle donne des exemples des services qu'ils peuvent avoir à la bibliothèque, entre autres les services de la bibliothèque.

Puis ça, c'est le deuxième aspect qu'on a développé, c'est les collections de la bibliothèque. Les collections sont adaptées pour les gens qui arrivent de l'extérieur. Je ne dis pas à 100 %, évidemment, parce qu'on dessert aussi le public montréalais, je dirais traditionnel, mais une bonne partie de la collection s'est axée sur le multiculturalisme.

1510

Donc, on a des collections en douze langues dans cette bibliothèque-là et des langues qui desservent les gens de ces régions, qui sont un petit peu méconnues des Montréalais. Je vous donne quelques exemples. On a des livres en gujarati, on a des livres en tamoul, des langues comme ça qui ne sont pas du tout connues ici, à Montréal. Maintenant un petit peu plus depuis l'avènement du Tsunami, on entend un petit peu plus parler de ces communautés-là. Mais jusqu'à il y a un an, c'était très, très peu connu, sauf à la bibliothèque Parc-Extension où on a quand même une collection importante.

1515

D'autres collections aussi ont été développées pour les nouveaux arrivants. Par exemple, une collection d'accueil pour les nouveaux arrivants, où ils peuvent trouver des livres sur le Québec, sur les services municipaux, sur les services provinciaux, qu'est-ce qu'un ministère de la Culture et des Communications, qu'est-ce que ça fait. Bien, ça, c'est toute une collection qui a été développée pour eux à leur intention pour les accueillir et leur donner le goût du Québec, le goût de Montréal.

1520

1525

On a aussi une collection de recherche d'emploi, une collection de choix de carrière pour les gens qui arrivent de ces pays-là, qui ont peut-être un petit profil spécial, un profil professionnel, et qui arrivent ici, qui veulent peut-être se réorienter. Vous voyez le genre de choses qu'on peut faire. Et ça, c'est un exemple concret et pour lequel on a un vécu.

1530

**Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Est-ce que vos efforts portent fruit?

1535

**Mme ISABEL ASSUNÇÃO :**

Oui.

**Mme JUDY GOLD, commissaire :**

1540

On parle des nouveaux arrivants, mais pour ceux qui sont ici un peu plus longtemps, est-ce qu'on voit les résultats de vos efforts? Est-ce qu'ils viennent à la bibliothèque?

**Mme ISABEL ASSUNÇÃO :**

1545

Je ne pourrais pas vous parler pour ceux qui sont ici depuis plus longtemps parce que le quartier Parc-Extension, c'est vraiment un quartier de nouveaux arrivants. C'est une plaque tournante. Les gens viennent, ils restent là quelques années et quand leur situation est meilleure,

1550 ils vont dans d'autres quartiers. Donc, ils ne restent que quelques années. Et l'expérience qu'on a avec l'agente de liaison et ce genre de collection là, il n'est qu'à Parc-Extension.

Donc, on n'a pas d'éléments de mesure ailleurs, malheureusement. Mais pour Parc-Extension, je vous dirais qu'on a des résultats chiffrés probants.

1555 **LA PRÉSIDENTE :**

Madame Labory.

**Mme LOUISE GUILLEMETTE LABORY :**

1560 Il y a dans le Mile-End, la bibliothèque Mile-End qui a développé une collection multilingue, il y a très longtemps, sur la base d'un programme qui venait du gouvernement fédéral, de la Bibliothèque nationale du Canada. La Ville de Montréal était le dépositaire pour le Québec de cette collection en langues étrangères. Et lorsque le programme a été abandonné il y  
1565 a plusieurs années, faute des fonds nécessaires, la Bibliothèque nationale du Canada avait cédé à la Ville de Montréal cette collection-là, et la collection a été en bonne partie localisée dans le Mile-End où il y avait quand même aussi une diversité culturelle assez importante. Et les résultats sont probants.

1570 Lorsqu'il y a eu la fusion, on a connu dans les bibliothèques ce qu'on appelle des effets d'affluence. En une année, simplement le fait de lever les barrières entre les anciennes villes, qui devenaient des arrondissements mais qui permettait l'utilisation par l'ensemble des Montréalais, on a vu une augmentation de 1 million du nombre de prêts. On a eu une augmentation très importante également du nombre d'abonnés.

1575 Et la bibliothèque Mile-End a été parmi les bibliothèques qui a connu des effets d'affluence très importants. On a beaucoup entendu parler de la bibliothèque de Westmount, de Côte-Saint-Luc, mais Mile-End a été une bibliothèque qui a connu des effets d'affluence très importants. Les Montréalais venaient d'un peu partout sur l'île pour la collection multilingue de la bibliothèque Mile-  
1580 End.

**LA PRÉSIDENTE :**

1585 Si on essaie d'étendre un peu cette discussion-là sur l'interculturalisme, peut-être aussi à partir de l'expérience des autres arrondissements qui sont ici ce soir, j'aimerais ça vous entendre commenter un des constats du rapport Bachand, qui semble un peu sévère, du moins quand on parle de l'approche de l'interculturalisme à Montréal qui serait à revoir. Puis on dit:

1590 *Elle tend à gommer l'indifférence réelle dans le traitement des cultures en contact. Elle tend également à renforcer la notion de distance entre la culture de la majorité des cultures dites des autres. Elle tend, enfin, à se présenter comme une série de mesures compensatoires.*

Qu'est-ce que vous en pensez? Là, on vient d'avoir des expériences qui ont été vécues à l'intérieur de certaines bibliothèques qui ont l'air d'avoir, au contraire, incité à certains types de rapprochement ou, en tout cas, à un intérêt par apport aux services offerts par la Ville.

1595

Ici, monsieur Bachand, à la page 30, il a l'air d'être assez sévère. Est-ce que c'est en regard d'autres genres de services offerts par la Ville ou d'autres genres de manifestations? Pourquoi est-ce qu'il raconte ce genre de chose?

1600

**M. JEAN-ROBERT CHOQUET :**

Moi, je me risquerais à quelques éléments de réponse.

1605

Premièrement, la question des relations entre la majorité francophone, la minorité anglophone historique et l'ensemble des communautés ethnoculturelles, c'est un sujet qui est d'actualité depuis longtemps et qui va l'être encore longtemps, compte tenu de la situation particulière de la majorité francophone qui est une petite minorité en Amérique du Nord.

1610

Donc, il y a une situation où il y aura toujours une connotation politico-historique particulière, donc des gens qui veulent protéger, mais en même temps qui veulent s'ouvrir. Et il y a toujours une tension entre ça qui, à mon avis, est parfaitement saine et parfaitement normale.

1615

Donc, on peut passer la soirée à se raconter toute une série de réussites, puis ensuite la soirée suivante se raconter toute une série de choses plus difficiles et puis se demander, au terme de ces deux soirées-là, quel bout de la lorgnette on choisit. À mon sens, il ne faut pas choisir. Il ne faut ni voir les choses trop en rose, mais pas trop en noir non plus parce que, quand on se compare, on se rend compte que le modèle d'intégration montréalais n'est pas si mal.

1620

Mais ceci dit, comme on est en même temps critique nous-mêmes, on peut en faire une critique abominable en se disant: «Ça, on n'a pas réussi. Ça, ça ne va pas bien», etc. Alors, de ce point de vue là, ce qui est dans le rapport Bachand, nous, on n'est pas du tout en désaccord avec ça et il y a des éléments dans le rapport Bachand qui sont également là-dessus positifs.

1625

On passe progressivement du modèle du multiculturalisme au modèle de l'interculturalisme. Ce n'est pas un détail. On a pris la peine dans notre document de politique de l'expliquer et d'ailleurs de l'expliquer notamment par une citation de Charles Landry.

1630

Parce que comme c'est le gouvernement du Canada qui a poussé depuis un certain nombre d'années le modèle du multiculturalisme et le gouvernement du Québec le modèle de l'interculturalisme, on ne voulait pas en faire une question de conflit entre les deux gouvernements, puisque ces deux modèles-là jusqu'à un certain point sont complémentaires.



1635 Mais sauf que venant d'un auteur britannique, on s'est dit: «Tiens, c'est intéressant l'explication qu'il en donne» et qu'on a reproduite, et nous semblait bien résumer en quelques phrases la situation qu'on vit nous-mêmes. À la fois respecter non seulement chacun et chacune des citoyens, mais chacune des cultures qui sont identifiées, portées par ces citoyens-là qui arrivent des quatre coins du monde, si c'est plus récent, ou qui sont avec nous depuis déjà quelques années ou quelques dizaines d'années ou même depuis un siècle, comme la communauté italoophone, la communauté juive, etc. Donc, il y a tout ça à Montréal.

1640 Mais en même temps, respecter ces cultures, est-ce que ça veut dire les figer, les respecter comme si c'était un musée? Pour nous, non. Et le transfert progressif du multiculturalisme, qui est ce que je viens de dire, vers l'interculturalisme, les relations interculturelles qui consistent progressivement à ouvrir ces rapports-là et à les multiplier avec la communauté d'accueil, pour nous, c'est un modèle qui est porteur.

1645 Quand j'ai travaillé au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, il y a une quinzaine d'années, cette approche-là commençait à se manifester. Et à ce moment-là, le ministère ne subventionnait à peu près que des associations de communautés culturelles prises une à une, genre le Congrès national italo-canadien.

1650 Et puis là, progressivement, le ministère s'est mis à appuyer des organismes qui, au contraire, favorisaient l'interculturalisme. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'a pas appuyé les autres, mais progressivement ces subventions se sont portées vers des associations qui favorisent le dialogue interculturel plutôt que le maintien, en se disant: «Les communautés qui sont ici depuis plus longtemps s'enrichissent. Elles sont capables de supporter, de soutenir leurs propres organismes dans leur communauté.» Mais ils vont peut-être être moins portés à appuyer financièrement des organismes qui visent à ce que tout ce monde-là se rencontre, puisqu'on est tous des Montréalais.

1660 On est tous des Québécois, tous des Canadiens, mais pour nous, tous des Montréalais. On vit dans la même ville. On partage toute une série de choses à la fois de notre patrimoine commun et des réalités actuelles. Et donc, il faut qu'on trouve des façons de se parler.

1665 Et c'est un petit peu autour de ça qu'on travaille dans la politique, en reconnaissant tel quel dedans qu'il y a beaucoup de réponses particulièrement dans ce dossier-là qu'on n'a pas. Et si on ne les a pas, ce n'est pas juste parce qu'on ne les a pas trouvées, c'est que ces réponses-là sont en train de se construire dans le travail quotidien qui est fait partout sur le terrain, dans les bibliothèques, dans les écoles, dans les lieux de diffusion culturelle comme dans l'ensemble de la société.

1670 Alors, je n'ai pas le sentiment de répondre vraiment à votre question. Mais en même temps, c'est un sujet qu'on essaie progressivement de cerner et que, au cours des prochaines années, on pense que du point de vue culturel dans l'ensemble de ces rapports-là, parce qu'il y a d'autres rapports, il y a des rapports sociaux, des rapports économiques, etc., mais pour ce qui nous concerne, nous, on va devoir de plus en plus travailler là-dedans.

1680 Petit exemple, dans les bibliothèques, on considère important d'avoir des collections en langues étrangères. Ces collections-là ne sont pas, par exemple, pour reprendre un exemple que j'aime bien, que Louise apporte souvent, ce n'est pas une traduction en ourdou d'un livre de Danielle Steel. C'est des livres qui sont écrits par des auteurs ourdous qui sont accessibles à des Montréalais de culture, d'origine ourdoue, première différence.

1685 Deuxièmement, jusqu'à quel point on va? L'ourdou est peut-être un cas limite, vous allez me dire, puis on pourrait choisir un exemple un petit peu plus *main stream*, mais n'empêche que dans chaque cas, jusqu'où on va, puisqu'en même temps on a continuellement un objectif non pas d'intégration, parce que c'est un mot qui est un petit peu violent, mais tout au moins de travail en commun, de vécu dans la même société.

1690 On veut que l'ensemble de nos concitoyens participent à la langue commune, même s'ils sont anglophones. En même temps, la minorité anglophone a un rôle historique à Montréal, une existence historique. Donc, ce n'est pas une communauté culturelle, elle était ici avec nous. Puis en même temps, il y a des communautés qui sont avec nous depuis un siècle, depuis un siècle et demi, il y en a d'autres qui sont ici depuis quelques années.

1695 Pour que tout ce monde vive ensemble, qu'il ait accès à sa culture, puis en même temps qu'il se développe une culture commune, c'est impossible de regrouper tout ça et de définir ça en deux paragraphes et de régler ça en six mois. C'est un travail qui est infini. Puis on essaie de faire certains portraits, certains arrêts sur image, si on peut dire, pour dire: «Bien, là, on est rendus là. On pense qu'on doit aller dans telle direction.» Plus que ça...

1700 **LA PRÉSIDENTE :**

On va le définir ensemble.

1705 **M. JEAN-ROBERT CHOQUET :**

Voilà. Excusez la longueur.

1710 **LA PRÉSIDENTE :**

Madame Gold.

**Mme JUDY GOLD, commissaire :**

1715 Oui. J'avais deux questions à vous poser. Montréal s'engage à promouvoir une approche plus englobante de l'interculturalisme et le projet de politique cite le rapport Bachand en disant qu'un redéploiement des relations entre les pouvoirs publics et les différentes composantes de la population est la base de cette approche.

1720 Qu'est-ce que ça veut dire un redéploiement des relations entre les pouvoirs publics et la population?

**M. JEAN-ROBERT CHOQUET :**

1725 Attendez. Vous m'en posez une bonne. Je ne le vois pas dans le document. Quelle page?

**Mme JUDY GOLD, commissaire :**

1730 C'est à la page 38. C'est le troisième paragraphe.

**LA PRÉSIDENTE :**

C'est souligné en italique.

1735

**M. JEAN-ROBERT CHOQUET :**

Oui, tout à fait. Attendez, j'essaie de me souvenir. Peut-être que la citation est trop courte pour nous donner... Tel que c'est là, je comprends tout à fait votre question, mais...

1740

**LA PRÉSIDENTE :**

Il y a un monsieur, ici, qui peut peut-être vous aider?

1745

**M. CLAUDE BRUNELLE :**

Non, non.

**LA PRÉSIDENTE :**

1750

Voulez-vous vous nommer, monsieur, pour madame Maisonneuve, pour l'enregistrement?

**M. CLAUDE BRUNELLE :**

1755

Claude Brunelle. Je suis directeur des affaires publiques et du développement communautaire donc pour l'arrondissement Saint-Léonard. Moi, j'aimerais vous faire part de certaines préoccupations qui s'inscrivent dans la présentation qui a été faite lorsqu'on a dit: «Montréal, c'est aussi beaucoup de disparités, beaucoup de différences entre les interventions des arrondissements»

1760

Et là, je mets mon chapeau de communicateur qui, au moment où il y a eu fusion de l'ensemble des villes de banlieue avec les arrondissements de Montréal, on a martelé dans la

1765 population ici, dans l'arrondissement, on leur disait: «C'est le maintien de vos acquis tout au cours de cette transition-là et ça va s'inscrire donc dans une continuité.»

1770 On parle d'une mise à niveau, et ma crainte dans une mise à niveau, c'est le nivellement. Je vous dirai, l'arrondissement Saint-Léonard a investi du temps, des énergies, a engagé des professionnels au niveau de l'intervention culturelle, que ce soit au niveau de la diffusion culturelle, de la pratique culturelle, de ses bibliothèques, dans sa dotation, qui découlent donc de son historicité. Il y a des montants importants qui sont investis au niveau de toute l'action culturelle. Et ma crainte, c'est que le nivellement...

1775 On a parlé de normes pour tenter de définir quelles sont les bibliothèques, quels sont les arrondissements, qu'est-ce qui nous permet de définir que telle intervention est dans la norme canadienne versus telle autre. J'écoutais les chiffres, puis, bon, bien humblement, dans l'arrondissement Saint-Léonard, on est tout à fait dans les normes et, dans bien des cas, largement au-dessus des normes. Quand on normalise trop, ça risque d'avoir un effet d'arrêt dans le temps, le temps qu'on rattrape.

1780 Et dans ce sens-là, on a, au cours des deux dernières années, participé dans le cadre du projet d'harmonisation des systèmes et l'arrondissement Saint-Léonard avait fait part de ses préoccupations, dans le sens qu'on a des systèmes qui étaient performants et efficaces, en se disant: «Oui, tout à fait, nos collègues ont tout à fait avantage à voir leur système amélioré. Nous, on veut être de la suite des choses. Cependant, il ne faudrait pas que ce soit pour nous un frein à notre développement.»

1785 Et c'est ça que je souhaitais vous traduire. Je vais laisser peut-être mes collègues, bibliothèque et diffusion culturelle, s'il y en a qui veulent intervenir.

1790

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. N'oubliez pas de vous identifier, madame.

1795

**Mme HUGUETTE BOULIANNE :**

Alors, je suis Huguette Boulianne, chef de division culture et développement social de l'arrondissement Saint-Léonard.

1800

Comme vient de l'expliquer monsieur Brunelle, ce qui nous inquiète, c'est sûr, c'est la possibilité de nivellement ou, du moins, d'être un petit peu suspendus dans le temps, nous, en attendant que d'autres arrondissements, peut-être où il y a eu moins d'argent investi pour plein de raisons, l'idée n'est pas de... alors que le temps soit un petit peu suspendu jusqu'à ce que les gens arrivent peut-être à des niveaux un peu plus égaux, et là on poursuit ensemble.

1805

Mais nous, qu'est-ce qui va se passer? Parce que j'entends des commentaires de l'arrondissement Villeray et Anjou et je me dis: tu vois, nous, ça fait peut-être dix ans où on a

1810 développé un programme conjoint scolaire-municipal, où on reçoit, entre autres cette année, 5  
300 jeunes issus des différentes écoles du territoire, qui auront accès à un spectacle  
professionnel dans nos locaux. Avec cette offre-là, tout le programme d'animation où les jeunes  
seront préparés dans les classes, avec le soutien des services corporatifs pour justement préparer  
les jeunes, que ça ne soit pas une activité plaquée.

1815 Comme, par exemple, on va à la cabane à sucre, on vient à un spectacle, on sait de  
quoi on va parler, on va pouvoir l'apprécier, y participer et on va avoir la même considération que  
n'importe qui du public, parce que ça ne se passera pas dans un gymnase, ça ne se passera pas  
n'importe d'où. Ça va se passer dans la grande salle de spectacle comme tout le monde pour  
vraiment développer le goût.

1820 Et ça, nous, ça fait déjà dix ans qu'on l'offre. Ça fait aussi déjà peut-être au moins dix ans  
qu'on offre à nos jeunes, encore par le biais des écoles, des activités au niveau de notre galerie  
d'exposition, où les jeunes viennent avec les écoles visiter les expositions et avoir accès à des  
animations professionnelles encore en lien avec les expositions visitées.

1825 Alors, on a travaillé fort dans l'arrondissement Saint-Léonard pour développer tout ça. On  
ne parlera même pas de la diffusion culturelle, de tout ce qu'on fait. Et là, on se dit, quand on  
entend les autres arrondissements qui ont si peu eu la chance, l'argent, parce que peut-être qu'il  
n'y avait pas de volonté politique, peut-être qu'il n'y avait pas suffisamment de ressources dans  
ces villes-là, dans ces quartiers-là, espérer, espérer qu'il se passerait quelque chose pour eux,  
1830 mais je me dis: nous, on va espérer quoi? On va espérer développer quoi, avoir quoi de plus  
qu'on a présentement?

**M. CLAUDE BRUNELLE :**

1835 Je vais laisser peut-être compléter par ma collègue des bibliothèques.

**Mme REINE HARVEY :**

1840 Reine Harvey, bibliothèque. Juste pour compléter, la bibliothèque, les heures  
d'ouverture à Saint-Léonard, c'est 62 heures. Alors, quand on parle de normes, 56, c'est sûr  
qu'on ne veut pas descendre. On veut ouvrir encore plus.

1845 On veut diversifier les collections, oui, mais il ne faut pas oublier que ça prend du  
personnel spécialisé, des moyens, des ressources. Il ne faut surtout pas que les gens qui ont  
investi beaucoup en temps, en argent soient comme suspendus mais aussi soient retardés dans  
leur développement.

1850 S'il y a une mise à niveau des systèmes, il faut que les gens, qui sont les chefs de file, continuent à avancer. Et je pense qu'il faut miser aussi sur la complémentarité du réseau. Il ne faut pas que le réseau devienne tout de la même couleur, de la même façon. On a nos particularités. Mais je pense qu'avec le corporatif, on a commencé à développer autour de tables de concertation justement ces échanges d'expertise, qui font en sorte que le réseau va être fort comme une équipe est forte et non pas comme des individus se positionnent individuellement.

1855 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Choquet, vous voulez réagir?

**M. JEAN-ROBERT CHOQUET :**

1860 Oui, tout à fait. Je suis bien content que cette question-là soit soulevée, parce que je me rends compte que même quand on essaie d'être clair, les mots, des fois, nous trahissent.

1865 Pour moi, il est très clair, en tout cas, que la mise à niveau n'est absolument pas synonyme de nivellement, en tout cas certainement pas par le bas, que le jargon... parce que «mise à niveau», c'est une expression jargonneuse un peu, mais dans le jargon de la Ville actuellement, la mise à niveau, ça veut dire tirer par le haut et non pas niveler autour d'une certaine moyenne.

1870 Ce n'est pas seulement vrai dans les dossiers culturels, c'est vrai dans d'autres types de dossiers. Et les gens qui ont des mandats de mise à niveau actuellement, ça ne vise pas à enlever à certains pour donner à d'autres.

1875 En fait, non, ce n'est pas vrai. Les services corporatifs sont actuellement l'objet de compressions budgétaires majeures, alors que les arrondissements... et je le dis, écoutez, ce n'est pas mon argent de toute façon, c'est un constat que tout le monde reconnaît.

1880 Donc, l'opération actuellement ne vise pas à enlever à certains arrondissements pour donner à d'autres, mais à profiter de la croissance mobilière notamment et des revenus qu'elle donne à la Ville, et aussi, comme je disais, d'une certaine compression budgétaire évidente. En fait, les services ont eu des compressions de 5 % et l'ensemble des budgets d'arrondissement ont augmenté en moyenne de 5 %.

1885 Ça a l'air de rien, 5, là, mais on sait bien que quand c'est moins 5, plus 5, ça fait pas mal de sous à la fin de l'année. Et l'objectif est justement de s'assurer que des arrondissements moins bien nantis puissent tranquillement s'en aller vers une certaine moyenne.

1890 Mais moi, je n'ai jamais ni compris ni constaté qu'il y a des arrondissements qui avaient été victimes, si on peut dire, d'exaction ou de transfert vers d'autres arrondissements. En tout cas, moi, à ma connaissance, ce n'est pas la philosophie de l'administration et ce n'est pas, plus précisément, la philosophie qui est dans notre document.

1895

Le rattrapage, premièrement, l'expression «rattrapage» veut dire qu'on veut aller vers un certain niveau. Et la mise à niveau, ça veut dire qu'il y ait entre les arrondissements un petit peu plus d'équilibre, mais en tirant par le haut et en profitant de la création de richesses, ne serait-ce que pour s'assurer que les arrondissements qui avaient déjà pris de l'avance ne soient pas trop ou moins l'objet, je dirais, de saturation de la part d'arrondissements voisins qui auraient des retards historiques.

1900

On sait que ça a créé pendant la bataille, la discussion sur les défusions, beaucoup de tension dans certains arrondissements comme Westmount et Côte-Saint-Luc notamment, parce qu'ils considéraient qu'ils avaient fait un effort majeur, ce qui est parfaitement vrai. Une bibliothèque qui est ouverte 365 jours par année, de 10 h à 10 h, c'est tentant dans les arrondissements d'à côté, de dire: «Aïe! c'est l'fun, on va y aller.» Tu dis: «Oui, mais chez vous, il se passe quoi?»

1905

Alors, sans revenir trop sur le passé, on peut se dire que tranquillement, il faut aller dans cette direction-là. Est-ce que ça veut dire que ça va obliger les arrondissements qui avaient pris de l'avance à arrêter et attendre les autres? Moi, dans mon esprit, non, pas plus qu'on va demander à d'autres villes du Québec ou du Canada de nous attendre.

1910

Si on parle de rattrapage, ça veut dire qu'il va falloir investir un peu plus que la hausse du coût de la vie, pour tranquillement arriver à un certain niveau qui va continuer à respecter les particularités de chacun des arrondissements puisque, au bout du compte, ce sont les arrondissements qui décident ce qu'ils vont faire. Non pas affecter l'argent aux bibliothèques ou ailleurs, mais à l'intérieur des bibliothèques, est-ce qu'ils vont davantage travailler sur certaines collections, sur l'embauche de personnel, etc. Mais en fonction de ce qu'on est en train de développer, c'est un peu dans ce sens-là qu'on va aller.

1915

1920

Quand on parle de normes, par ailleurs, il ne s'agit pas de normes au sens restrictif, c'est-à-dire que tout le monde doit être à la même norme. Ça veut dire qu'on parle davantage de normes minimales. J'espère, Louise, que je ne suis pas en train de dire trop de bêtises, tu me corrigeras. Mais l'objectif est de s'entendre notamment parce que nos patrons politiques et administratifs qui ont à prendre des décisions financières veulent savoir sur quoi on se base pour dire qu'il faut un rattrapage. Donc, ça nous prend forcément un portrait, un diagnostic, ensuite des objectifs à atteindre. Et puis forcément, ça se traduit par des normes qui sont un peu les indicateurs, qui sont les témoins qui nous permettent de mesurer l'ampleur et la vitesse de la progression.

1925

1930

En tout cas, c'est des éléments comme ça que je voulais faire valoir. Ça ne vise pas d'aucune façon à réduire le nombre d'heures à un endroit pour qu'il soit égal partout. Les arrondissements, de toute façon, conservent une marge de manoeuvre.

Je sais, par exemple, dans certains arrondissements, ça a été mentionné tantôt, ils ont fait le choix politique d'ouvrir une sixième journée. Forcément, ça veut dire qu'ils ont sacrifié sur

1935 autre chose, parce qu'ils pensaient que cette institution culturelle était importante et devait être ouverte une sixième journée.

1940 Avec les ressources additionnelles, bien, ça va permettre de généraliser et de donner un service un petit peu plus standard à travers la ville, que les gens sachent, par exemple, qu'à Montréal, le dimanche, les bibliothèques sont ouvertes. Actuellement, on ne le sait pas; ça dépend de chaque endroit.

1945 Mais quelque part, tout est ouvert le dimanche, y compris plein de commerces qui pourraient très bien rester fermés et ça ne dérangerait personne, mais est-ce que c'est normal qu'une bibliothèque ne soit pas ouverte le dimanche dans une société de loisir et tout ça? Il me semble que poser la question, c'est répondre.

**LA PRÉSIDENTE :**

1950 Madame Labory.

**Mme LOUISE GUILLEMETTE LABORY :**

1955 Je voudrais compléter simplement en disant que lorsqu'on travaille sur une mise à niveau, un plan de consolidation du réseau, il faut jouer sur les acquis et ça, c'est en fonction du citoyen. Ce qu'on souhaite, c'est qu'il y ait une équité sur le territoire à l'accessibilité aux services.

1960 Ceci dit, l'équité, ça ne veut pas dire une uniformisation. Les arrondissements de Montréal sont très différents les uns des autres, et tant mieux, vive la différence, mais que si on demeure à Saint-Léonard ou si on demeure dans Côte-des-Neiges, il faut qu'on puisse avoir accès à un minimum. Et c'est ce qu'on essaie de fixer comme minimum.

1965 La Loi 170 et la Loi 33 ont donné aux villes l'obligation d'opérer une péréquation entre elles, entre les arrondissements, et cette péréquation-là va s'établir sur la base de normes minimales de services. Les bibliothèques ont été un peu le banc d'essai de cette normalisation, parce qu'il y en avait dans tous les arrondissements et parce qu'elles étaient déjà bien outillées en matière d'indicateurs, etc.

1970 Donc, on a pu travailler avec les arrondissements depuis deux ans à des normes. Et je peux vous dire que ces normes-là sont basées sur des objectifs à atteindre et elles prennent en compte un tas de facteurs que normalement les normes ne prennent pas en compte.

1975 Par exemple, l'arrondissement sud-ouest est traversé par des autoroutes. Il y a un échangeur connu où il y a beaucoup d'encombrement. Bien, les citoyens qui restent en dessous vivent une problématique un peu particulière. Est-ce qu'on peut penser qu'il pourrait y avoir une seule bibliothèque, un seul point de service dans cet arrondissement-là? Quand on est traversé par deux autoroutes ou plusieurs autoroutes, c'est inimaginable. On ne peut pas penser que des enfants vont traverser ces zones-là.



1980           Donc, il faut que notre norme, notre normalisation soit assez souple pour reconnaître des barrières géographiques comme celle-là. Et ça, ça va aller dans le profil socio-économique de la population des arrondissements, etc. On essaie de prendre en compte une série de facteurs. Mais le résultat en bout de piste va être très différent d'un arrondissement à l'autre. La seule chose qui va être permanente ou qui va être constante, ça va être l'équité dans l'accessibilité.

1985           Je voulais revenir aussi sur l'harmonisation des systèmes informatiques de bibliothèque. C'est la pierre angulaire du travail en réseau. Si on n'a pas cet outil-là, on va avoir énormément de difficulté à travailler sur un retour universel, le prêt universel des documents, sur la bonification de l'offre de service pour le citoyen, qui ne trouve pas dans son arrondissement une collection particulière, va le trouver dans un autre. On a besoin de cet outil-là, mais c'est sur une base volontaire toujours. Et cette opération-là a pour objectif d'améliorer la qualité du service, mais aussi de dégager des économies d'échelle.

1990           Il y a certaines activités, qui sont répétées ad nauseam dans les arrondissements, qui pourraient bénéficier d'une plus value de la qualité et également des économies d'échelle si on opère des regroupements. Et lorsqu'on va bâtir ce système-là, c'est qu'au fur et à mesure qu'il y aura une désuétude des systèmes, à ce moment-là, on offrira aux arrondissements qui...

1995           Bon, je vous donne l'exemple de Côte-Saint-Luc. Ils ont informatisé leur bibliothèque en 2002. Ils ont le meilleur système qu'on ne peut pas souhaiter. Est-ce qu'on va leur dire: «Bien, écoutez, maintenant, vous allez faire partie du réseau. Il faut que vous changiez votre système.» Non. Je pense que ça ne serait pas très gagnant. Ce qu'on va faire, c'est quand leur système va venir en désuétude, et malheureusement ou heureusement ça vient relativement rapidement, c'est qu'ils seront invités à adopter celui de l'ensemble et de se joindre au réseau de cette façon-là.

2000           On pense que l'implantation de ce système-là pourrait se faire donc sur une période de 4 ou 5 ans.

**LA PRÉSIDENTE :**

2010           Est-ce que par rapport à la question que vous avez soulevée et compte tenu des réponses que vous avez obtenues, est-ce que vous avez encore des inquiétudes sur des éléments de la politique, qui pourraient effectivement faire en sorte qu'on arrive à un nivellement que vous ne souhaitez pas.

2015

**M. CLAUDE BRUNELLE :**

2020 J'aimerais juste préciser le sens de mon intervention. Il va tout à fait dans le sens qu'on souhaite partager avec l'ensemble des Montréalais une expertise, des moyens et des équipements qu'on a. D'ailleurs, on a des expériences de mise en commun de certains programmes de diffusion culturelle avec nos arrondissements voisins, des échanges aussi avec notre bibliothèque avec d'autres.

2025 Dans ce sens-là, ma préoccupation et la perception que je voudrais qu'on ait, je pense de l'intervention de mes collègues, que ce soit au niveau diffusion, au niveau bibliothèque, c'est dans le sens de dire on souhaite effectivement qu'il y ait un rattrapage qui se fasse, tout le monde va en bénéficier, mais on veut garder à travers tout ça les particularités qui font que Montréal est un milieu culturel dynamisant, intéressant, parce qu'on est trop des particularités.

2030 On va se raccrocher dans ce sens-là à une Politique de développement culture qui vient, dans le fond, juste soutenir l'intervention, soutenir la philosophie d'intervention de nos représentants politiques en arrondissement et, dans ce sens-là, c'est un outil de plus. C'est comme ça que ça doit être perçu. C'est une crainte, mais ce n'est pas pour nous un frein, au contraire.

2035

**LA PRÉSIDENTE :**

2040 Maintenant que vous avez dit ce que vous avez dit, il faut que vous veniez à l'atelier thématique sur la coopération, mon cher monsieur. Si vous avez des cas d'exemples à nous suggérer, on va vous attendre. Vous pouvez choisir celui que vous voulez, il y en a trois.

Est-ce qu'il y a d'autre chose que vous souhaitez rajouter? Oui, madame. Vous voulez vous identifier?

2045

**Mme MYLÈNE ROBILLARD :**

Oui, Mylène Robillard. Je suis la coordonnatrice culturelle à Saint-Léonard.

2050 Dans la Politique culturelle, on parle beaucoup des jeunes, des enfants, de travailler auprès des jeunes publics. Je trouve que c'est un petit peu facile, parce que c'est ce qui rassemble le plus tout le monde actuellement. Je trouve qu'il y a aussi des publics, les jeunes adultes, qui sont les 18-30, mettons, qu'on ne voit pas beaucoup dans les salles de spectacle, qu'il y aurait peut-être des efforts à faire de ce côté-là.

2055

Puis il y a des disciplines autres que le jeune public. Le jeune public, c'est ce qui prend le plus d'ampleur présentement au niveau des heures de la scène. Il y a des disciplines qui ont beaucoup plus de difficultés, qu'on pourrait supporter plus. Je trouve que c'est un petit peu facile de mettre l'accent sur le jeune public. Il me semble qu'il y aurait peut-être...

**LA PRÉSIDENTE :**

2060

Alors, je vais renvoyer la question aux gens ici. Alors, pourquoi les jeunes publics et pas les autres publics? Puis ensuite, je me permettrai une question à vous, madame. Oui.

**M. PAUL LANGLOIS :**

2065

La priorité ou l'accent mis sur les jeunes publics n'exclut pas du tout le travail qu'il y a à faire avec un ensemble de publics, le terme est peut-être fort, mais exclus. C'est-à-dire que ce que la politique dit surtout, c'est qu'on veut travailler en tant que Ville et en tant qu'on veut soutenir un réseau de diffusion pour essayer de rejoindre des clientèles qui participent moins, qui ont une pratique culturelle, qui consomme moins de la culture de façon générale que le public qui va régulièrement assister à un spectacle ou visiter des expositions.

2070

Alors, dans ce sens-là, c'est le public sur lequel ou les publics sur lesquels on souhaite travailler de façon plus directe. Les jeunes ne sont pas exclusifs. Si ça semble être le cas, je crois que ce n'est pas ça qui est voulu. Ce n'est pas seulement ces publics-là.

2075

Pour revenir juste à ce que vous disiez tantôt, dans la problématique de la diffusion culturelle, le terme de «mise à niveau» n'est pas du tout employé parce qu'il convient moins, parce que les normes, c'est moins normé, si on veut, la diffusion culturelle. Et ce qu'on se rend compte aussi, c'est que le réseau de diffusion culturelle actuel de la Ville est très diversifié. Et c'est sa force, je crois.

2080

Et on parlait tantôt de complémentarité, mais je pense qu'on le vit beaucoup au niveau du réseau culturel, au niveau du réseau de diffusion qui est complémentaire sur l'ensemble de l'île et qui est très représentatif aussi de toute l'offre et toute la pratique artistique qui se fait à Montréal, on le retrouve sur l'ensemble du réseau.

2085

Mais ceci dit, au niveau des clientèles, il n'est pas question de se restreindre à celle-là. Mais par contre, il se peut qu'il y ait des priorités qui soient données sur certaines clientèles. Et ça, encore là, on va le voir ou l'arrêter par des mesures précises en consultation aussi avec les arrondissements.

2090

**LA PRÉSIDENTE :**

2095

J'ai une question pour vous, madame. De votre point de vue ou de votre bout de lorgnette à vous, quand on parle de supporter le développement de nouveaux publics pour que, d'une manière plus générale effectivement, il y ait un support au développement d'activités culturelles à l'échelle de la Ville de Montréal, quelles seraient les clientèles à viser ou qu'est-ce qu'il faudrait faire? Est-ce que vous avez l'impression que les engagements qui sont pris dans la politique sont suffisants?

2100

Choisissez la question que vous voulez. Je vous en ai posé au moins trois.

**Mme MYLÈNE ROBILLARD :**

2105

Au niveau des clientèles à viser, c'est vraiment particulier à chacun des arrondissements. Il y a des réalités différentes dans chacun des arrondissements, et c'est justement le rôle des personnes en place d'identifier où il y a des manques et où il y a des clientèles qui ne sont pas rejointes.

2110

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, à Saint-Léonard.

2115

**Mme MYLÈNE ROBILLARD :**

Bien, les communautés culturelles. C'est pour ça que moi, quand j'entends tout le temps «le jeune public», ici, c'est sûr qu'on a un bon travail de fait avec le jeune public, j'aurais besoin d'aide ou de programmes supportants à d'autres niveaux qu'au niveau du jeune public.

2120

Le jeune public, c'est à travers les écoles. Une fois que tu développes ton réseau avec les écoles, c'est relativement facile de les rejoindre quand tu crées des liens avec des piliers dans chacune des institutions scolaires. Les communautés culturelles, c'est du travail de terrain qui est beaucoup plus exigeant, parce que c'est des gens beaucoup plus isolés.

2125

Alors, quand on rejoint une école, on peut rejoindre un bassin de 3 à 400 élèves d'un seul coup, alors qu'aller rejoindre une communauté culturelle, c'est des petits organismes. C'est quasiment famille par famille qu'il faut aller les chercher et c'est du travail de terrain qui demande beaucoup plus de support.

2130

Dans notre cas, ici, il y a des communautés culturelles qu'on a de la difficulté à joindre. Mais dans d'autres arrondissements, ça va être des tranches d'âge, des 18-30 ans, qu'ici on a peut-être moins. Mais la particularité des clientèles, vraiment, la beauté du travail de proximité des diffuseurs, c'est d'être collé à la réalité de chacun des arrondissements.

2135

**LA PRÉSIDENTE :**

Et quand vous avez parlé tantôt des jeunes adultes, finalement, pourquoi vous avez identifié de façon particulière ce public-là?

2140

**Mme MYLÈNE ROBILLARD :**

Bien, parce que je me promène beaucoup dans les salles de spectacle et je n'en vois pas beaucoup.

2145

**LA PRÉSIDENTE :**

Et vous pensez à ce moment-là à quelle catégorie d'âge?

2150 **Mme MYLÈNE ROBILLARD :**

Je parlais des 18-30, à peu près. Parce que quand ils finissent au primaire, on les rejoint à travers le réseau des écoles primaires. Au secondaire, on commence, il y a des endroits où les programmes scolaires avec les écoles secondaires sont plus élaborés que d'autres. Ici, on

2155 commence à avoir quelque chose qui se tient bien.

Mais quand on sort du secondaire, le Cégep, l'université, c'est sûr que c'est tous des gens qui travaillent et qui étudient, donc ils n'ont peut-être pas beaucoup de disponibilité, mais on perd le contact beaucoup plus.

2160

**LA PRÉSIDENTE :**

Madame, est-ce que vous vouliez apporter une réponse?

2165 **Mme MARIE-CHRISTINE LAROCQUE :**

Marie-Christine Larocque. Je travaille avec monsieur Choquet et Paul Langlois.

Concernant les jeunes, l'hypothèse des jeunes avait été avancée notamment pour pouvoir rejoindre les communautés culturelles, puisque les jeunes Montréalais sont à forte majorité composés des communautés culturelles. Ça nous semblait être une façon positive de nommer le créneau à cibler, c'est-à-dire de passer par les jeunes et non pas de dire: «On va aller vers les communautés culturelles.» Ça nous semblait plus inclusif. C'était l'idée au départ.

2170

2175 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Oui, monsieur Choquet?

2180 **M. JEAN-ROBERT CHOQUET :**

En fait, c'est juste un élément complémentaire qui va dans le même sens.

Les priorités que chacun des arrondissements se donne, c'est une chose. La tendance que vous retrouvez dans la Politique culturelle, ça ne vise pas à dire: «Voici ce que les arrondissements, un par un, vont faire.» Les arrondissements, un par un, ils analysent quelle est leur situation et prennent des décisions en conséquence.

2185

Quand on fait une politique culturelle, par définition, une politique par rapport à un plan d'action et tout ça, ça vise le moyen terme. Et le moyen terme, pour nous, quand on dit, par

2190 exemple: «On a 40 % des Montréalais qui sont membres d'une bibliothèque», on le regarde de façon macro.

2195 Si on veut s'en aller vers les 50-55 %, ça veut dire qu'on a... non, je vais caricaturer, mais dans le fond, est-ce qu'on essaie d'aller chercher des gens de 50 ans qui ne sont pas allés à une bibliothèque depuis 30 ans, en leur disant: «Regardez, même si vous n'aimez pas lire, bien, vous aimez le bricolage; on a des livres de bricolage. Vous aimez la cuisine; on a des livres de cuisine» ou bien de s'en aller tendanciellement vers des plus jeunes. Je ne parle pas des enfants là. Écoutez, c'est un ou c'est l'autre.

2200 Évidemment, localement, notre mission, c'est de s'assurer de couvrir l'ensemble de la population. Mais si on pense en termes stratégiques, on se dit: «Il faut absolument aller chercher les Montréalais les plus jeunes possible.» Puis ça ne veut pas dire à 6 ans nécessairement, ça peut vouloir dire à 18 ans ou à 25 ans, mais certainement le plus vite possible les faire entrer dans une bibliothèque, les faire entrer dans un lieu de diffusion, ne serait-ce que pour démystifier ce que c'est.

2210 Il y a des gens qui ne sont pas allés dans une bibliothèque depuis très longtemps et qui pensent que c'est encore comme à la Commission des liqueurs où on allait chercher une bouteille au comptoir, puis on demandait à quelqu'un qui allait fouiller en arrière, puis ils pensent qu'on va encore chercher un livre comme ça. Je caricature, mais pas tant que ça. Et pas seulement chez des gens qui sont pauvres financièrement.

2215 Il y a des gens de mon âge qui s'achètent des livres, qui vont dans les librairies, qui ne vont jamais dans les bibliothèques, pas parce qu'ils n'aiment pas ça, c'est parce qu'ils se disent: «Moi, j'aime mieux les avoir chez nous.» Ces gens-là, souvent c'est des gens qui nous nuisent le plus parce qu'ils ne voient pas tellement en quoi c'est si important que ça une bibliothèque, parce qu'eux en ont des livres.

2220 Alors que quand tu dis qu'à Westmount et à Côte-Saint-Luc, ce sont des villes riches, les gens pensent que c'est une bonne idée une bibliothèque, ce n'est pas parce qu'ils n'ont pas les moyens de s'en acheter.

2225 Donc, ça veut dire que c'est un lieu où une fois que tu as mis les pieds là, il se passe plein de choses que tu n'avais pas pensé qui arriveraient avant de rentrer. Il se passe des choses. Donc, il y a une valeur ajoutée à tout ça.

2230 Donc, plus on les fait rentrer rapidement, plus on fidélise notre clientèle, plus on a des chances de la conserver. Encore que ce que madame dit est exact. C'est sûr qu'à l'âge jeune adulte, souvent les gens décrochent, font autre chose, etc., mais ils se souviennent quand même et il faut trouver des façons de les raccrocher. Mais ça, c'est en les ayant fait entrer jeunes. Et c'est encore plus vrai dans des milieux culturellement pauvres où ils ont besoin encore plus de... et ça, ça veut dire du personnel spécialisé. Ça veut dire des gens qui ont des stratégies particulières, etc.

2235           Donc, nous, tout ce qu'on dit là-dedans, c'est que stratégiquement, tendanciellement, on doit viser à aller chercher les gens le plus jeunes possible. Ça ne veut pas dire que chaque arrondissement doit ou va prioriser de façon mécanique seulement les jeunes.

**LA PRÉSIDENTE :**

2240           D'accord.  
Monsieur Langlois, vous aviez quelque chose?

**M. PAUL LANGLOIS :**

2245           Non.

**LA PRÉSIDENTE :**

2250           Oui.

**M. CLAUDE BRUNELLE :**

2255           Pour compléter, cela dit, au-delà, encore là, du commentaire au niveau de la diffusion culturelle, l'arrondissement s'est donné des indicateurs de performance pour cette année, et un de nos trois indicateurs touche les bibliothèques, touche le pourcentage qui doit être augmenté au niveau du critère de performance de nos gens de bibliothèque pour rejoindre la clientèle jeunesse. Parce que nous aussi, on croit que c'est comme ça qu'on va réussir à atteindre une plus grande participation de l'ensemble des communautés culturelles.

2260           **LA PRÉSIDENTE :**

2265           Je vous remercie infiniment. Écoutez, il est 9 h 45. On a encore deux fois l'occasion de se voir. Ça a été, ce soir, une occasion très enrichissante de discuter aussi avec les gens d'arrondissements. Je vous remercie encore une fois d'être venus et je vous invite encore une fois à venir aux ateliers thématiques.

2270           Donc, on va s'arrêter ici et on se reverra demain soir à Ville Saint-Laurent. Merci beaucoup de votre contribution.

\* \* \* \* \*

2275 Je, soussignée, **LISE MAISONNEUVE**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

Et, j'ai signé :

2280 \_\_\_\_\_  
**LISE MAISONNEUVE, s.o.**